Courrier français

HEBDOMADAIRE CHRÉTIEN DE LA CHARENTE

3 784064 301705 >

7 AOÛT 2026 - N°4273 - 1,70€ - 05 24 07 39 63 - courrier-francais.fr

TOURISME

Escapade dans les haltes jacquaires

Cette semaine la page Escapade en Poitou-Charentes invite à découvrir les associations jacquaires de Poitiers (86), de Charente (16) et de Charente-Maritime (17).

P.3

LA COLÈRE DE CALITOM

La consigne plastique est une « aberration »

P.4

INCENDIES EN GIRONDE

Un point de collecte à Châtignac

P.5

MISÉRICORDE

Une dynamique de foi, de feu et d'espérance

P.2

Un concours qui valorise les entreprises vertueuses



La 7e édition du concours J'agis pour réduire, organisé par Calitom, est ouverte. L'occasion pour les entreprises charentaises de faire connaître leurs initiatives en faveur de la réduction des déchets. P.4

PORTRAIT

De la piste à la scène pour Céline Bordes

L'ancienne athlète Céline Bordes, sous le nom de Seili, a remporté le tremplin national Music'AL 2026 avec son titre « La part des anges ».

P.5



INSOLITE

L'église de Saint-Fraigne

Durant tout l'été, l'historien Jacques Baudet nous raconte des anecdotes historiques dans des lieux emblématiques de la Charente.

P.5



Patrimoine Les « Jeux d'ombres et de lumières » dévoilent la richesse architecturale de l'église.

L'église Saint Jean-Baptiste dévoilée sous les étoiles

Samedi 25 juillet, un public nombreux s'est retrouvé à Ronsenac pour une visite guidée nocturne de l'église Saint Jean-Baptiste, l'un des joyaux du patrimoine roman en Charente.

Façonné par les siècles et le talent des bâtisseurs médiévaux, l'édifice continue de fasciner les amateurs d'histoire comme les visiteurs de passage. Conduite par le guide conférencier Silvio Pianezzola, la visite a permis aux participants d'apprécier toute la richesse architecturale et historique de cette ancienne église prieurale, dont les murs ont été sublimés par la mise en scène de jeux d'ombres et de lumières, ainsi que par les dessins aux couleurs éclatantes exécutés par le guide, rappelant que les églises du Moyen Âge étaient autrefois ornées de polychromie.

Au fil des explications, les visiteurs ont découvert l'histoire de ce prieuré fondé au XIe siècle et autrefois rattaché à la puissante abbaye de Cluny. Ils ont été invités à lever les yeux vers les voûtes et les chapiteaux romans sculptés, *« parmi les plus beaux que nous ayons en Charente »*, selon Silvio Pianezzola. Celui-ci a également retracé les grandes étapes de la vie du monument, dont les guerres de Religion ont, notamment, profondément endommagé le chevet, qui fut reconstruit au XIXe siècle.



Mise en lumière du portail de l'église Saint Jean-Baptiste. *Odette GÉRARD*



Silvio Pianezzola, guide conférencier. *Odette GÉRARD*

Au-delà de l'architecture, cette visite a mis en lumière l'importance historique et culturelle de l'église de Ronsenac. Les anecdotes et les commentaires ont suscité un vif intérêt, invitant chacun à porter un regard nouveau sur un monument parfois familier.

À l'issue de cette déambulation très appréciée, Jean-Paul Carrière, président de Ronsenac Patrimoines, a rappelé que la commune participait à la candidature en réseau des sites réunis au sein de la Fédération européenne des sites clunisiens à l'inscription au patrimoine mondial de l'Unesco.

Odette GÉRARD

L'évangile du dimanche

9 Août 2026 – 19e dimanche du Temps ordinaire – A

Matthieu 14, 22-33

Avant de méditer l'épisode si connu de Jésus marchant sur les eaux, demandons-nous pourquoi l'évangéliste tient à rappeler que le Seigneur « obligea les disciples à monter dans la barque et à le précéder sur l'autre rive, pendant qu'il renverrait les foules. » (v. 22) Ces dernières avaient bénéficié de la multiplication des pains et comme toutes les foules, sensible à un seul miracle, elles auraient sans doute proclamé la grandeur du Christ. St Jean le précise : *« À la vue du signe que Jésus avait accompli, les gens disaient : » C'est vraiment lui le Prophète annoncé, celui qui vient dans le monde. « Mais Jésus savait qu'ils allaient venir l'enlever pour faire de lui leur roi ; alors de nouveau il se retira dans la montagne, lui seul. »* (Jn 6, 14-15) Retenons cette attitude pour nous rappeler que la mission que nous nous devons d'accomplir n'est certainement pas une mission de gloire, mais plutôt de courage et de ténacité.

Après cela, Jésus a vécu ce temps de retraite avec son Père avant de rejoindre ses disciples et là, un nouvel acte s'accomplit. Un acte tout aussi pédagogique qui doit nous permettre de mieux comprendre encore l'identité du Christ. Il faut se souvenir que l'eau signifie toujours les puissances du mal et les épisodes ne manquent pas dans l'ancien testament. Par exemple, dans le livre d'Isaïe : *« Éveille-toi, éveille-toi, revêts-toi de force, bras du Seigneur ! Éveille-toi comme aux jours anciens, au temps des générations d'autrefois. N'est-ce pas toi qui taillas en pièces Rahab, qui transperças le Monstre marin ? - N'est-ce pas toi qui desséchas la mer, les eaux du grand Abîme, qui fis des profondeurs de la mer un chemin pour que passent les rachetés ? »* (IIs. 51, 9-10). Or le Seigneur ne peut pas être engouffré dans les ténèbres du mal et de la mort. Au contraire, on pourrait oser dire qu'il la piétine. Dans tous les cas, il marche sur les eaux pour rejoindre ses disciples. Il est vraiment le Dieu des morts et des vivants. Pierre aura peur et n'osera pas s'aventurer et il a besoin du Christ pour que sa foi soit assez forte. Il est comme nous. Aurions-nous osé descendre de la barque sans peur ? Il le fera plus tard pour accueillir le ressuscité : *« Alors, le disciple que Jésus aimait dit à Pierre : ' C'est le Seigneur ! ' Quand Simon-Pierre entendit que c'était le Seigneur, il passa un vêtement, car il n'avait rien sur lui, et il se jeta à l'eau. »* (Jn 21, 7) Là, il a osé !

Nous nous réclamons de ce Dieu d'amour qui marche sur les eaux parce qu'il ne peut être que vivant. C'est cette eau qui est utilisée pour les baptêmes. Une eau de création et de vie. Voilà aussi ce que nous devons annoncer de nos jours : sortir de nos peurs, de nos angoisses pour dire au monde que la croix est vaincu et que le ressuscité nous ouvre les voies de résurrection et de bonheur. Nietzsche disait que nous n'avions pas des gueules de ressuscités ; *« Oui mais concrètement, on fait comment pour avoir une gueule de ressuscité ? On commence par se réjouir de vivre ici et maintenant car c'est en changeant le regard que nous portons sur la réalité extérieure que nous pouvons commencer à changer nos dispositions intérieures et convertir notre cœur. Et ça, ça se voit ! »*[1]

Gérard CROZAT, diacre

[1] Louis Charles – Aleteia – 10.6.16

Festival de la Miséricorde

Une dynamique de foi, de feu et d'espérance



Du 10 au 13 juillet, le festival de la Miséricorde dans l'unité des Chrétiens a rassemblé entre 150 et 200 personnes à l'église Saint-Antoine de Cognac. Sur le thème « Goûtez et voyez comme le Seigneur est bon », cette 4e édition a été marquée par des prédications de feu, des carrefours riches et stimulants, des veillées puissantes — notamment la veillée guérison — ainsi que par de magnifiques témoignages de vies transformées. *Serviteur de la Miséricorde*



Quatre prédicateurs ont animé, guidé, prié pour et avec les festivaliers. De gauche à droite : Le pasteur Steve Blackah dont le ministère est particulièrement marqué par l'annonce de l'Évangile, la prière et la vie dans l'Esprit ; Kent Trachsell, jeune prédicateur évangélique ; Hélène Dumont, auteure et prédicatrice, qui n'a de cesse de transmettre le feu de la miséricorde dans la puissance du Saint-Esprit et le père Augustin Hitiketik, ancien aumônier du Renouveau charismatique au Cameroun, actuellement en poste en Charente. *Serviteur de la Miséricorde*



Les enfants ont présenté tous les jours, une saynète biblique. Le festival est ouvert à tous, en particulier aux familles. Des activités adaptées aux différentes tranches d'âge étaient prévues afin que les enfants et les adolescents puissent découvrir la foi et l'amour de Dieu à leur rythme. *Serviteurs de la Miséricorde*

ESCAPADE EN POITOU-CHARENTES

Vienne

À Poitiers, une halte jacquaire plébiscitée

La très active association des Amis des Chemins de Compostelle en Vienne propose, outre le gîte, des parcours découverte et autres services. Rencontre avec son président.

Un matin de juillet, Henri Largeau, président de l'association des chemins de Saint-Jacques-de-Compostelle en Vienne, nous présente l'agencement de la halte jacquaire située au 10 rue du Général-Demarcay, dans le centre-ville de Poitiers. « *Vous avez là la pièce de vie, une cafetière, une bouilloire, une plaque à induction, un four électrique, le dortoir de six places, le cabinet de toilette, ici une autre chambre avec quatre lits. Les visiteurs ont également la possibilité de laver et sécher leur linge. Mais aussi de marquer un mot dans le livre d'or* ».

L'accueil des pèlerins est assuré par les bénévoles de l'association, qui sont au nombre d'une cinquantaine, du 15 mars au 15 octobre entre 15h et 19h. Ils effectuent un roulement toutes les semaines.

Une participation de 14 euros est demandée pour passer une nuit ici. 480 nuitées ont été recensées en 2025.

C'est la ville de Poitiers qui est propriétaire du bâtiment, l'association lui verse un loyer.

« *Le département de la Vienne est traversé de Port-de-Piles au nord-est à Saint-Sauvant au sud-ouest par la voie dite de Tours, la* Via Turonensis, *qui part de la tour Saint-Jacques à Paris* », explique ensuite Henri Largeau. « *Parmi les incontournables à voir en Vienne, citons l'église Saint-Jacques de Châtellerault, où l'on trouve un très rare* Saint Jacques *polychrome. Nous avons également, à Buxerolles, à l'entrée de Poitiers, le site du pas de Saint Jacques et sa légende associée. En temps normal, un détour est indispensable par l'église Saint-Hilaire-le-Grand de Poitiers, mais elle est toujours fermée au public suite à l'incendie criminel perpétré en 2024* ».



Henri Largeau, président des Amis des Chemins de Compostelle en Vienne. *Olivier JAUNAY*

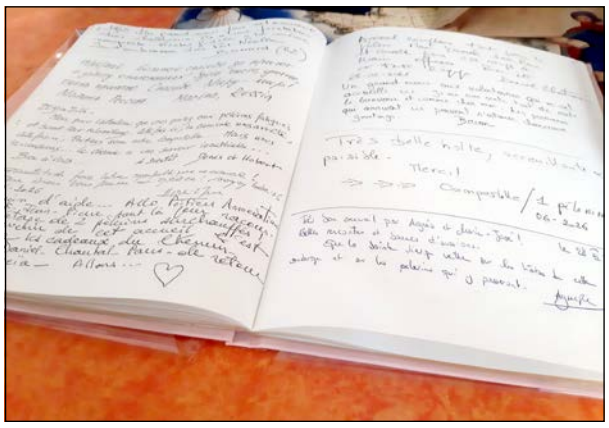
Les Amis des Chemins de Compostelle en Vienne assurent des permanences à l'Office de Tourisme de Grand Poitiers le 2e et le 4e samedi de chaque mois, de 10h à 12h, même chose à celui Châtellerault le 3e samedi du mois de 10h à 12h, permanence également à la Maison des projets de Buxerolles, le 1er samedi du mois de 14h à 16h.

Ils proposent aussi des parcours « découverte » d'une semaine, soit une marche entre Fontaine-le-Comte et Saintes qui est proposée au public, afin de se familiariser à cette aventure, et à ce qu'est l'itinérance.

Partir sur les chemins de Saint-Jacques reste une quête de foi, « *mais qui a un peu évolué en fil des années vers une quête spirituelle voire un défi sportif* », remarque le président.

Henri Largeau est lui-même arrivé quatre fois à Saint-Jacques-de-Compostelle, « *c'est toujours la même émotion quand vous arrivez au Bureau du Pèlerin après avoir traversé la place de l'Obradoiro, même si la première fois est inoubliable* ».

Olivier JAUNAY



Les pèlerins ont la possibilité de signer un livre d'or à la halte jacquaire de Poitiers. *Olivier JAUNAY*

Charente-Maritime

Le Bourdon 17 œuvre pour faire vivre la voie de Tours

Entre Saint-Jean-d'Angély et Saintes, l'association Le Bourdon 17 poursuit depuis quinze ans son engagement en faveur des chemins de Saint-Jacques-de-Compostelle. Accueil des pèlerins, entretien des sentiers, promotion de la voie de Tours et sensibilisation des acteurs locaux : autant de missions portées par une équipe de bénévoles.

Créée en 2011, l'association Le Bourdon 17 est née pour répondre à un besoin concret. « *À l'époque, la halte jacquaire installée dans la cour de l'Abbaye royale ne disposait pas d'une capacité d'accueil suffisante. Il fallait trouver des solutions pour héberger les pèlerins qui arrivaient à Saint-Jean-d'Angély* », explique sa présidente, Marie-Hélène Vinet.

L'association s'est alors appuyée sur un réseau de familles bénévoles, prêtes à ouvrir leur porte aux marcheurs de passage. Si ce réseau comptait une trentaine de familles à ses débuts, elles ne sont aujourd'hui plus qu'une dizaine, réparties entre Saint-Jean-d'Angély et les communes voisines.

« *Malgré cette baisse du nombre de familles accueillantes, nous renseignons chaque année environ 500 pèlerins, soit autant que la halte jacquaire. Beaucoup nous contactent pour préparer leur étape ou obtenir des informations sur le chemin* », souligne Marie-Hélène Vinet.



Le Bourdon 17 fait vivre la voie de Tours en Vals de Saintonge. *T.C.*

Au-delà de cet accueil, Le Bourdon 17 s'est fixé plusieurs objectifs. « *Notre première mission est de faire connaître les chemins de Saint-Jacques-de-Compostelle à travers différentes activités. Nous souhaitons aussi sensibiliser les collectivités, les mairies et les habitants afin qu'ils réservent un bon accueil aux pèlerins. Enfin, nous travaillons à promouvoir la voie de Tours* », résume la présidente.

Saint-Jean-d'Angély occupe une place particulière sur les itinéraires jacquaires, puisque deux chemins y convergent : la voie de Tours, l'un des quatre grands itinéraires historiques français, et la voie de Bretagne.

L'association participe également à l'entretien de ces itinéraires. Ses bénévoles ont contribué au balisage de la voie de Tours afin de faciliter l'orientation des marcheurs. Tout au long de l'année, ils organisent aussi des marches et des randonnées découvertes entre Saint-Jean-d'Angély et Saintes.

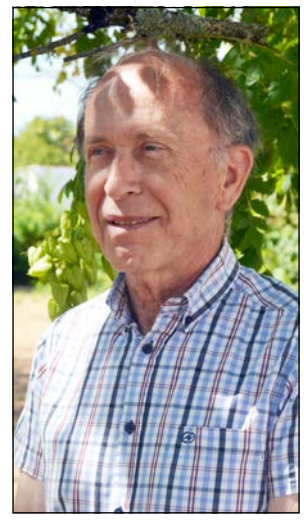
Chaque premier samedi d'octobre, Le Bourdon 17 mobilise enfin bénévoles et partenaires autour d'une journée dédiée à l'entretien du chemin. Au programme : nettoyage des sentiers, plantations d'arbres et fabrication de bancs destinés à améliorer le confort des pèlerins.

Théo CHIRAMBERRO

Charente

Les Amis de Saint-Jacques, gardiens du chemin charentais

Depuis plus de vingt ans, l'association Les Amis de Saint-Jacques de Compostelle de la Charente accompagne les pèlerins, veille sur l'itinéraire traversant le département et fait vivre toute l'année l'esprit jacquaire à travers randonnées et découvertes patrimoniales.



Yann Le Prioux est le président des Amis de Saint-Jacques de Compostelle de la Charente depuis une quinzaine d'années. *LT*

Le chemin de Saint-Jacques de Compostelle ne se résume pas à une succession de kilomètres entre deux étapes. Pour beaucoup, il commence bien avant le départ. C'est précisément la mission que s'est donnée l'association Les Amis de Saint-Jacques de Compostelle de la Charente. Créée en 2004 par une trentaine de passionnés ayant déjà effectué le pèlerinage ou rêvant de le faire, elle accompagne depuis plus de vingt ans les futurs marcheurs dans leur préparation.

« *Notre rôle est d'aider les pèlerins à tout point de vue, matériel ou moral, parce que beaucoup ne savent pas ce que représente réellement le chemin* », explique son président, Yann Le Prioux. Les adhérents partagent leur expérience, conseillent sur l'équipement, les étapes, l'organisation du voyage ou encore les hébergements. « *Nous manquons encore de lieux d'accueil pour les pèlerins* », pointe le président.

Aujourd'hui, l'association compte 67 adhérents. Beaucoup ont eux-mêmes parcouru les chemins jacquaires et souhaitent transmettre leur expérience. « *Chacun fait son chemin en son âme et conscience* », rappelle Yann Le Prioux. « *On rencontre toutes les religions, mais aussi des personnes sans religion. La semaine dernière, onze Polonais sont passés à la cathédrale. Ils effectuent le voyage à vélo depuis la Pologne. D'autres partent avec un âne. Il n'y a pas de règle.* »

Un itinéraire façonné par les bénévoles

Au fil des années, l'association a également joué un rôle majeur dans l'aménagement du chemin charentais. Au début des années 2000, il n'existait qu'un itinéraire de randonnée qui ne passait pas par Angoulême. Avec le concours du Comité départemental de la randonnée pédestre, le tracé a été progressivement repensé puis adapté aux évolutions du territoire.

Aujourd'hui, le chemin traverse la Charente du nord au sud, de Nanteuil-en-Vallée à Bonnes, sur près de 179 kilomètres. Entièrement balisé en bleu et jaune par les bénévoles, il est régulièrement surveillé. L'association signale au Comité départemental de randonnée les secteurs nécessitant des travaux ou un entretien. Des pierres installées aux entrées et sorties du parcours rappellent également la présence de cette voie jacquaire en Charente.

Au-delà de l'itinéraire lui-même, Les Amis de Saint-Jacques s'attachent à faire vivre l'esprit du chemin tout au long de l'année. Une randonnée est proposée chaque mois. Si certaines empruntent le parcours jacquaire, d'autres permettent de découvrir différents secteurs du département. « *Il y a toujours un aspect culturel ou patrimonial* », souligne le président.

À la rentrée, ses membres partiront notamment à la découverte du Sentier métropolitain autour d'Angoulême. Le 28 septembre, ils participeront également à Poitiers à une rencontre des associations jacquaires organisée autour du passage du Bourdon, symbole traditionnel du pèlerin. Une nouvelle occasion de faire vivre un itinéraire qui continue, des siècles après sa création, d'attirer des marcheurs venus du monde entier.

Laetitia THOMAS



L'association a balisé en bleu et jaune le chemin charentais. *Ph Amis de Saint-Jacques de Compostelle en Charente*

Pharmacies de garde

Dimanche 9 août

Angoulême : Pharmacie de Ma Campagne, 422 av. de Navarre, Tél. : 05.45.61.29.35.
Ars : Pharmacie d'Ars, 2 place Brémont d'Ars, Tél. : 05.45.82.81.07.
Chevanceaux : Pharmacie Festal, 37 av. de Paris, Tél. : 05.46.49.05.23.
Hiersac : Pharmacie de Hiersac, 32B rte d'Angoulême, Tél. : 05.45.96.96.62.
Magnac-sur-Touvre : Pharmacie Proud, 39 rue Victor Hugo, Tél. : 05.45.68.40.63.
Mansle : Pharmacie de Mansle, 15B rue Grange du Chapitre, Tél. : 05.45.22.20.37.
Rivières : Pharmacie de Rivières, 218 route Fosse Pacaud, Tél. : 05.45.23.02.79.
Saint-Claud : Pharmacie Lagarde, rue François Daigueplats, Tél. : 05.45.71.30.14.
Saint-Séverin : Pharmacie du bourg, 14 rue du Périgord, Tél. : 05.45.98.52.37.

Dispositif sanitaire

Incendies en Gironde

Dans le contexte du retour progressif à domicile des habitants, l'ARS souhaite que les **recommandations sanitaires continuent à être relayées largement à la population générale pour préserver leur santé** (recours à un soutien psychologique et consignes pour le nettoyage des maisons, l'eau potable et les aliments).
Par ailleurs, elle se mobilise, en collaboration avec le Conseil départemental de Gironde, les élus, les personnels des établissements concernés, les transports sanitaires et associations (Protection civile et Croix rouge) **pour organiser le retour progressif de près de 2.400 évacués sanitaires des 43 établissements** (EHPAD, établissements de santé, foyers d'accueil médicalisés, établissements médico-sociaux et structures spécialisées) **à compter de ce jour.**
Retour des évacués : dispositif de prise en charge des conséquences psycho-traumatiques
Le président de la République, le 27 juillet dernier, a rappelé que **la prise en charge de la santé mentale après une catastrophe de cette ampleur et l'accompagnement psychologique des populations sont essentiels** et font partie intégrante de la réponse sanitaire apportée aux crises majeures.
Les médecins de **la Cellule d'Urgence Médico-Psychologique (CUMP)** du Centre hospitalier Charles Perrens de Bordeaux répondent tous les jours, de 9h à 19h aux personnes impactées par les feux de forêt, en détresse psychologique (enfants, adultes, professionnels), nécessitant un accompagnement médico-psychologique d'urgence. Tel. : 0800.719.912

Sépultures

Semaine du 25 au 31 juillet

Abzac : Henri Belin, 89 ans.
Angoulême : Colette Lechien née Pradelles, 94 ans ; Serge Bouteau, 86 ans ; Jean-Marie Bissirieix, 93 ans ; Antonia Souchet née Torres Rios, 89 ans.
Baignes-Sainte-Radegonde : Renée Carles née Magnier, 95 ans.
Barbezieux-Saint-Hilaire : Anne-Marie Cahn née Debessat, 99 ans.
Bouëx : Roland Brejasson.
Chantillac : Micheline Hostein née Jaulin, 96 ans.
Chazelles : Paul Roger, 83 ans.
Cherves-Richemont : Paulette Roussarie née Lecuiller, 94 ans.
Cognac : Marcelle Chiron née Vriet, 95 ans ; Marcelle Chiron née Vriet, 95 ans ; Marie-Thérèse Bougnon née Verlaine, 76 ans ; Yvette Pouillac née Fauconnet, 93 ans ; Annie Giraud née Brennig, 78 ans.
Couronne (La) : Dominique Dewolf, 58 ans.
Dignac : Claudette Eydely née Lacourtille, 84 ans.
Louzac-Saint-André : Rolande Roy née Barbe, 94 ans.
Mérignac : Anne-Marie Miant, 64 ans.
Montboyer : Robert Marcadier.
Montbron : Yoni Flaud, 48 ans.
Nanteuil-en-Vallée : Andréa Migaud née Gavallet, 96 ans.
Perignac : Guy Roussias, 86 ans.
Pranzac : Marcelle Brethenoux née Terrassou, 78 ans.
Pressignac : Marie Aurore Rougier née Maillot, 89 ans ; Huguette Gabilan, 94 ans.
Puymoyen : Philippe Gautier.
La Rochefoucauld : Danièle Bertrand née Motard, 83 ans.
Rouillac : Michel Bastier, 93 ans ; Maurice Anselin.
Roumazières-Loubert : Yvonne Pichaon née Alheritiere, 95 ans.
Ruelle-sur-Touvre : Monique Ridet née Moreau, 80 ans ; Gisèle Demarrez, 80 ans.
Ruffec : Fernande Vrillac née Vargas, 83 ans.
Saulgond : Paulette Bertrand née Testaud, 89 ans.
Segonzac : Anne-Marie Burbaud née Oliveau, 93 ans.
Soyaux : Andrée Faure née Naffrechoux, 94 ans.
Saint-Ciers-de-Bonnieure : Anthony Leleux, 51 ans.
Saint-Michel-d'Entraygues : Guy Châtaigner.
Saint-Yrieix : Dominique Barbier, 63 ans.
Le Tâtre : Claude Besson, 96 ans.
Touvérac : Mauricette Guérin, 101 ans.
Touzac : Michel Emerit, 97 ans.
Val de Bonnieure : Yves Vimond, 90 ans.
Vouthon : Pierre Pittao, 91 ans.
Vouzan : Michelle Lac née Lavaud.
Yviers : Laurent Dussuel, 61 ans.

Calitom

La 7e édition du concours J'agis pour réduire, organisé par Calitom, est ouverte jusqu'au 1er novembre. L'occasion pour les entreprises charentaises de faire connaître leurs initiatives en faveur de la réduction des déchets et de l'économie circulaire.

Le concours « J'agis pour réduire » valorise les entreprises vertueuses

Réduire les déchets à la source plutôt que les traiter : c'est l'un des axes majeurs de la politique de Calitom. Pour valoriser les bonnes pratiques et encourager les entreprises à s'engager dans cette démarche, le syndicat de valorisation des déchets ménagers de la Charente relance son concours J'agis pour réduire.
Les candidatures sont ouvertes depuis le 1er août et jusqu'au 1er novembre. Toutes les entreprises et acteurs économiques du département, à l'exception des associations, peuvent déposer leur dossier sur le site jagispourreduire.com. *« Le but est de mettre en avant des entreprises qui démontrent, par leurs pratiques, qu'il est possible de faire mieux au quotidien, notamment dans le domaine du réemploi »*, souligne Mickaël Laville, président de Calitom.
Les dossiers seront examinés par deux jurys réunissant élus, représentants du monde économique et chambres consulaires. Un premier jury retiendra les finalistes, qui se retrouveront le 2 décembre lors de la soirée de remise des prix.
À cette occasion, chaque entreprise disposera de moins de cinq minutes pour défendre son projet devant le jury, dans un format inspiré du speed dating. *« C'est un exercice auquel les entreprises ne sont pas habituées, mais il est très intéressant car il les oblige à aller à l'essentiel »*, explique Isabelle Moufflet, vice-présidente de Calitom chargée de la prévention.



Calitom consacre une enveloppe de 20.000 € à destination des entreprises finalistes du concours J'agis pour réduire. *Laetitia THOMAS*

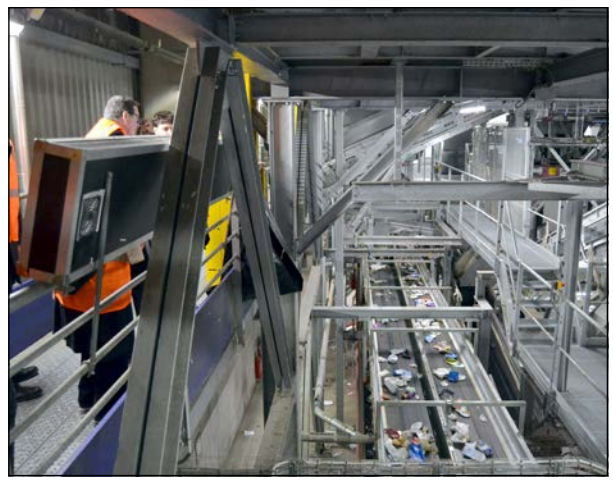
Au-delà des dotations financières, les trois lauréats bénéficient d'une mise en lumière auprès du réseau de partenaires de Calitom.
L'édition 2025 avait récompensé le Domaine de Puygrelier, lauréat du Grand Prix doté de 10.000 euros. L'exploitation agricole biologique s'était distinguée en adoptant des fûts inox consignés et en valorisant le ray-grass issu du triage pour l'enherbement des parcelles.
Le deuxième prix, d'un montant de 7.000 euros, avait été attribué à la Boulangerie des Tilleuls pour une démarche favorisant la réduction des déchets chez ses clients. L'entreprise donne son pain invendu à la brasserie La Rainette, qui l'utilise pour fabriquer une bière au pain, avant de réemployer les drêches de brassage dans la confection d'un nouveau pain.
Enfin, le troisième prix, doté de 3.000 euros, avait récompensé Pokou, qui développe un service de location de vêtements de seconde main pour les enfants et la maternité, afin d'encourager une consommation plus circulaire.
L'an dernier, une quinzaine d'entreprises avaient participé au concours et une dizaine avaient été retenues pour la finale. *« Les gagnants ne pouvant pas se représenter, il devient de plus en plus difficile de trouver de nouveaux candidats »*, reconnaît Isabelle Moufflet, qui pilote également l'élaboration du futur Programme local de prévention des déchets ménagers et assimilés (PLPDMA).
Inscrit dans le précédent programme, le concours J'agis pour réduire pourrait évoluer. Son avenir sera étudié à la rentrée, lors des travaux consacrés au nouveau PLPDMA.

Laetitia THOMAS

La colère de Calitom

Le syndicat charentais de traitement des déchets s'oppose au projet de consigne des bouteilles en plastique envisagé par l'État. Il craint un manque à gagner de plusieurs millions d'euros pour les collectivités et, à terme, une hausse de la facture pour les habitants.

La consigne plastique est une « aberration »


Le centre de tri de Calitom a été modernisé en 2025. *Archives LT*

Alors que Calitom vient d'investir dans la modernisation de son centre de tri et que les Charentais affichent d'excellents résultats en matière de recyclage, le projet du ministère de la Transition écologique d'instaurer une consigne sur les bouteilles plastiques à partir de 2029 passe mal. Très mal même.
« On peut parler de régression environnementale », fulmine Mickaël Laville, le président de Calitom. Selon lui, cette consigne, présentée comme une mesure écologique, risque surtout de fragiliser le modèle actuel de collecte sélective. *« Elle détourne les bouteilles plastiques des centres de tri, nous prive d'une recette et des aides de Citeo, et fera payer le consommateur deux fois. »*
Le dispositif prévoit qu'une consigne – estimée à une vingtaine de centimes par bouteille – soit intégrée au prix d'achat. Les consommateurs récupéreraient cette somme en rapportant leurs emballages dans des automates installés principalement en grande surface.
Pour Calitom, ce système profiterait surtout aux industriels des boissons et à la grande distribution. *« Nous sommes impuissants face à ces grands groupes »*, déplore le président, en rappelant qu'en Charente, 99 % des bouteilles plastiques consommées seraient aujourd'hui recyclées.
« Les efforts des Charentais sont exemplaires », saluent Mickaël Laville et ses vice-présidents, Isabelle Moufflet et Christian Croizard. *« Mais les bénéfices de leur engagement risquent d'être effacés par une décision nationale. »*
La Charente fait figure de très bonne élève avec, en moyenne, 130 kg de déchets résiduels (sac noir) par habitant, contre 230 kg au niveau national.

Une autre menace sur les finances

À cette inquiétude s'ajoute celle liée à l'évolution des filières de responsabilité élargie des producteurs (REP), fondées sur le principe du pollueur-payeur. Les nouvelles règles pourraient retirer aux collectivités la gestion de certains matériaux recyclables, notamment l'aluminium.
« Avec les plastiques, ce sont les deux flux qui nous rapportent le plus », souligne Mickaël Laville. Pour Calitom, l'enjeu représente près de 7 millions d'euros.
Depuis plusieurs mois, collectivités et associations d'élus interpellent le gouvernement pour demander une révision de ces projets. Sans succès pour l'instant. *« Nous venons d'investir dans un centre de tri performant. Demain, qu'est-ce qu'il restera à trier ? Nous sommes très inquiets »*, concluent Mickaël Laville, Isabelle Moufflet et Christian Croizard.

Laetitia THOMAS

Portrait L'ancienne athlète Céline Bordes, sous le nom de Seili, a remporté le tremplin national Music'AL 2026 avec son titre « La part des anges ».

De la piste à la scène : le voyage singulier de Céline Bordes

L'ancienne promesse du demi-fond charentais, Céline Bordes, jadis vêtue des couleurs de l'A.J Montmoreau, a tourné une page décisive de sa vie sportive. Elle a troqué les pointes d'athlète et les pistes pour s'illustrer désormais sur scène, micro en main, à l'aide de ses propres compositions.

C'est au crépuscule de sa première année au lycée du son et de l'image, à Angoulême, que Céline a entamé une exploration sonore intime, débutant par les murmures de l'harmonica, avant d'embrasser plus profondément les résonances du chant, de la guitare et du piano.

Chaque note, chaque accord, s'est tissé tel un sésame ouvrant la porte à une introspection silencieuse et profonde. Ce fut un tournant fondateur dans son existence, confie-t-elle : *« Chaque instrument représentait une étape sur le chemin de ma propre compréhension, une danse subtile avec mes émotions, une quête vers l'harmonie intérieure. »*

Après des études de philosophie à l'Université de Bordeaux, elle s'est tournée avec passion vers la musique. Inscrite en licence de Musiques Actuelles, Jazz et Chanson, elle a rapidement compris que son amour pour cet art était trop intense pour être contenu. Elle a alors décidé de quitter ses études pour se consacrer entièrement à la réalisation de son rêve musical.

Autrefois, la jeune femme de 26 ans faisait régulièrement la Une de la presse sportive régionale, forte d'un palmarès éloquent [1]. Aujourd'hui, elle ambitionne de briller dans les magazines musicaux, et ses efforts semblent porteurs de promesses.



Artiste multi-instrumentiste, Céline a grandi dans un milieu viticole qui imprègne profondément son univers sonore. *FC (clp)*

Lauréate du tremplin Music'AL 2026

Après l'enregistrement d'un mini-EP, cette auteure-compositrice a récemment décroché la victoire lors de la 9e édition du tremplin national Music'AL, qui offre aux musiciens amateurs de toute la France une plateforme pour révéler leur talent.

Cette édition a réuni 629 candidatures et reçu près de 29.741 votes du public. Sous la présidence de Gérard Pont, figure emblématique des Francofolies, et parrainé par Bénabar, le concours récompense les jeunes talents en leur proposant un accompagnement concret vers la scène professionnelle.

Créé en 2018 sous l'égide d'Action Logement — acteur majeur du logement social et intermédiaire en France — le Tremplin Music'AL célèbre la créativité dans son espace le plus intime : le foyer.

Organisé par Énéal, la foncière médico-sociale du groupe, en partenariat avec le Crédit Mutuel, Cultura, la Sacem, Sud Radio et France Télévisions, ce concours offre à de jeunes musiciens amateurs l'opportunité de faire vibrer leur univers musical en tournant un clip de leur titre original depuis leur propre lieu de vie. Une initiative qui tisse aussi des liens sociaux, donnant voix et visibilité à ceux qui rêvent de partager leur univers musical.

« La part des Anges », hommage à la Charente

Pour participer, Céline Bordes, alias Seili, a dû enregistrer une vidéo. *« Le principe du Tremplin Music'AL était de filmer un titre original depuis chez soi »*, explique la lauréate. C'est dans la propriété agricole familiale à Angeac-Champagne que la multi-instrumentiste a tourné ce clip, avec son morceau intitulé « La part des anges ».

« Je voulais mettre à l'honneur des lieux de mon enfance, où j'ai grandi, ainsi que le paysage viticole de la Charente », confie-t-elle. C'est avec surprise mais aussi fierté que son travail musical a été reconnu par des professionnels, et Seili envisage désormais l'avenir avec sérénité.

Après avoir effectué un Master MEEF à Lyon, et enseigné la musique dans un collège en alternance, Céline Bordes souhaite faire une pause dans le secteur éducatif pour développer pleinement son projet artistique.

Elle espère désormais arpenter de nombreuses scènes nationales tout en continuant à œuvrer dans l'entreprise viticole familiale, dans une optique d'équilibre entre passion et profession. Prochain concert le 9 août à Genté (17) au festival Fxo, le 15 août à Cressac.

FC (clp)

(1) - Double vainqueur du cross national de Gujan-Mestras et du cross national Press Océan - meilleure minime française du 1.000 m en 2015, Record Charente cadette du 1.000 m…



Sur scène Seili s'impose avec une folk onirique aux paysages sensibles et introspectifs. *FC (clp)*

Incendies en Gironde Pour faire face à la détresse des évacués de la Gironde, un point de collecte de produits de première nécessité a été spontanément créé à Châtignac.

Un point de collecte à Châtignac



Marianne à gauche et Rachel, à droite, ont organisé leur point de collecte à Châtignac. *C.D. (clp)*

« *Depuis ce mardi matin 28 juillet, les premières personnes sont venues nous apporter des dons* », confient avec une grande satisfaction Rachel Quinquis et Marianne Massonnaud. « *Je suis venue habiter Chalais pour me rapprocher de ma belle-famille*, indique la première. *Mais je suis avant tout Girondine d'origine et de cœur. La vue des incendies a été pour moi quelque chose d'effroyable et mon émotion s'est transformée en une volonté d'agir et de soutenir concrètement les milliers d'évacués.* »

Elle a été épaulée par la seconde, une amie qui travaille à la mairie de Châtignac. « *Nous avons contacté le maire local, Jean-Yves Ambaud, aussi président de la CDC Lavalette Tude Dronne et il a aussitôt soutenu notre projet d'organiser un point de collecte à Châtignac, à partir de ce mardi* (28 juillet, NDLR) ».

Une salle annexe a été mise à disposition par la municipalité au 9, route des Fours à pain dans le village. L'information est passée sur Panneau Pocket, dans les mairies voisines et sur les divers réseaux. « *Nous recherchons des produits de première nécessité, du couchage avec couvertures draps, plaids, et du matériel divers tel lampes, piles, vaisselle jetable, aliments et cages pour animaux, crayons, coloriages, magazines, livres.* »

Chaque jour, la Maison Montauban de Chalais a offert de mettre deux véhicules à disposition pour emmener ce qui a été collecté à la base logistique du Département. Et c'est ce dernier qui a accepté de faire transiter vers les points de rassemblement des évacués de la Gironde.

« *La collecte quotidienne auprès des habitants du Sud Charente, ouverte de 8h à 16h30, va se poursuivre aussi longtemps que les besoins le nécessiteront* », assurent les deux jeunes femmes.

C.D. (clp)

Contact : 06.88.04.37.54 ; rachel.quinquis@gmail.com



Trier et gérer avant que le transporteur ne parte vers la base logistique du Département à Angoulême. *C.D. (clp)*

Les pépites de la Charente Durant tout l'été, l'historien Jacques Baudet nous raconte des anecdotes historiques dans des lieux emblématiques de la Charente.

L'église de Saint-Fraigne et ses peintures murales

L'abbé Ferdinand Couffignal a exercé son ministère au service de la paroisse de Saint-Fraigne pendant un peu plus de 60 ans. Parmi ses ouailles, il connaissait Louis Mazetier, peintre et maître verrier de son état. Aussi lui a-t-il proposé de réaliser pour son église des peintures murales et un vitrail du clocher-porche.

C'est à cette tâche que Louis Mazetier s'est attaché de 1944 à 1951. Or l'artiste a choisi d'illustrer les diverses stations du chemin de croix à sa façon ! De fait, il a mélangé à plaisir des scènes du Nouveau Testament et de l'Ancien allant jusqu'à faire intervenir des célébrités locales ou d'autres avec lesquelles il entend régler ses comptes…

C'est ainsi que Véronique, essuyant le visage du Christ couvert de sueur et de sang, a des allures de femme fatale, inspirées de Judith qui, dans un premier temps, a séduit le général ennemi Holopherne avant de le décapiter.



L'église de Saint-Fraigne abrite des peintures murales réalisées par Louis Mazetier. *Laetitia THOMAS*

Son Ponce-Pilate ressemble fort à l'évêque de Poitiers avec lequel le peintre avait eu un différend alors même que le curé l'appréciait. D'autres personnages bibliques - y compris les démons – se retrouvent affublés de particularités qui les ont fait aussitôt reconnaître… comme des habitants de Saint-Fraigne ! Quant au curé Couffignal, il est représenté dans la scène de la crucifixion aux côtés de la Vierge, à genoux au pied de la croix. Il occupe ainsi la position traditionnelle du donateur dans les tableaux de la fin du Moyen Âge.

On raconte aussi à Saint-Fraigne que Louis Mazetier avait sollicité les bonnes chrétiennes pour qu'elles lui donnent des œufs afin de lier ses pigments. Les murs de l'église seraient donc – dit-on – bel et bien couverts des œufs de leurs poules !

Jacques BAUDET

Courrier français
HEBDOMADAIRE CHRÉTIEN DE LA CHARENTE
70 impasse Joseph Niepce, 16000 ANGOULÊME

Société nouvelle Courrier français : SASU 99 ans - Cap. 100.000 €. 6 rue Pierre et Marie CURIE, 33520 BRUGES - **Président :** Vincent David - **As. :** PMSO - RCS BORDEAUX 472 200 724.

RÉDACTION · redaction16@courrier-francais.fr - 05 45 95 22 80
Directeur de la publication : Vincent David - **Rédacteur en chef :** Marc-Paul Lemay - **Rédacteur en chef adjoint :** Jean-Christophe Giret - **Rédactrice départementale :** Laetitia Thomas.

ANNONCES LÉGALES · annonces.legales@alcregie.com - 05 56 44 72 24

ABONNEMENT - DIFFUSION · abonnementdiffusion@courrier-francais.fr - 05 24 07 39 63
Intégral 1 an (papier + internet) : 70 € / **Numérique 1 an :** 48 €. (prix T.T.C. au taux de 2,10 %)

IMPRIMERIE · La Nouvelle République : 232 avenue Grammont, 37000 TOURS.
CPPAP : 1127 C 92911 - **ISSN :** 2101-5163
Dépôt légal à parution.

PEFC 10-31-3409

Par arrêté préfectoral, notre journal est habilité à publier les annonces judiciaires et légales.
Journaux imprimés sur du papier production France/Norvège. 60% de fibres recyclées. Certification papier produit à partir de fibres IFCGD. Ptot : 0.022.

votre journal BAC DE TRI

Mémento

Rédaction, publicité, abonnements, annonces légales : Courrier-Français, 70 impasse Joseph Nièpce, 16000 Angoulême ; Tél. : 05.45.95.22.80 ; Fax annonces légales : 05.56.44.23.70 ; Mail : redaction16@courrier- francais.fr
Dépositaires
Angoulême : Cathédrale Saint-Pierre, 18 rue Fénelon.
24h/24 :
Samu : Tél. 15. **Centre antipoison :** Tél. : 05.56.96.40.80. **Pompiers :** Tél. : 18. Police : Tél. : 17. **Ambulances :** Tél. : 05.45.67.89.10. **Drogue info-service :** (numéro vert), Tél. : 08.00.23.13.13. **Sida info-service :** (numéro vert), Tél. : 08.00.84.08.00. **A.P.I.D. (Enfance maltraitée) :** Tél. : 05.45.61.20.02. **Violence conjugale :** Tél. : 05.45.69.79.74 (de 18h à 9h du lundi au vendredi et 24h/24, les samedis, dimanches et jours fériés).

Une belle collecte de sang dans un nouveau lieu

LA COURONNE

Nouveau lieu de collecte proposé mercredi 15 juillet par l'Amicale des donneurs de sang La Couronne-Voeuil et Giget, en partenariat avec Dominique Poupeau, le campus d'entreprises du Moulin de l'Abbaye a accueilli 53 donneurs en fin d'après-midi dans des locaux mis gracieusement à disposition par le propriétaire.
« *Une belle collecte dans ce lieu symbolique des anciennes papeteries pour beaucoup de Couronnais* », analyse à l'heure du bilan Marie-Claude Barit, la présidente de l'association. « *46 poches ont été prélevées et 7 nouveaux donneurs se sont présentés, dont des salariés sur le site mais aussi des jeunes accompagnés par leurs parents pour leurs premiers dons* », précise-t-elle.
Préparée par Baptiste, présent tous les samedis matin sur le marché hebdomadaire, la collation de fin de don « *était offerte grâce aux dons récoltés lors des obsèques de Jean-Jacques Chauvet décédé d'une leucémie* », souligne Marie-Claude Barit.
Donneur de sang avant de devenir receveur, la vie de cet homme qui a travaillé durant 42 ans aux Papeteries de La Couronne, a été rythmée par les transfusions de sang et de plaquettes qui lui ont permis de gagner quelques années pour voir grandir ses petits-enfants.
La prochaine collecte est prévue le **13 octobre** à Voeuil et Giget et l'Amicale organise un vide ta chambre et une bourse aux jouets **dimanche 25 octobre**, à la salle des fêtes de La Couronne.

Jean-Pierre CHAMPAGNE (clp)



La petite équipe de bénévoles mobilisés pour l'organisation de cette collecte de sang sur un nouveau site. *Jean-Pierre CHAMPAGNE (clp)*

Vie associative

La 2e édition confirme le succès de la guinguette



La grande place du champ de foire au cœur du bourg est idéale pour se divertir sous les grands arbres. *Nicolas Buré*

VINDELLE

Le Comité des fêtes se réjouit du succès remporté par cette édition de la fête guinguette le 25 juillet au milieu du bourg. Certes le temps très incertain avec même une légère pluie et les fumées nocives des incendies girondins planant encore sur la commune, ont dissuadé bien des personnes de sortir de chez elles. Mais il y a eu quand même plus de 200 personnes venues déguster les grillades et se divertir dans une ambiance très conviviale propre à dissiper complètement la morosité ambiante actuelle !
Les Bach'us, orchestre à la musique pop rock variée, ont entraîné sur la piste d'herbe sèche nombre de danseurs applaudis par le public.
« *Je me réjouis de ce succès* », savoure le président du Comité des fêtes Nicolas Buré qui rend hommage à tous ses membres et aux nombreux bénévoles venus l'aider pour monter les tivolis et mettre en place bancs, tables et bottes de paille.

Jacqueline GOIS (clp)

La Cita guinguette de l'Ehpad a cartonné

LA COURONNE

Cita guinguette, la soirée organisée par l'Ehpad la Citadelle vendredi 10 juillet en soirée a cartonné. « *Alors que 50 participants étaient initialement attendus, ce sont finalement près de 180 personnes qui ont répondu présent, témoignant de l'engouement suscité par cet événement inédit* », souligne Sabrina Beylot à l'heure du bilan de cette première réussie.
Dans une ambiance conviviale et chaleureuse, le groupe de musiciens It Is Note a entraîné le public au rythme de son répertoire jusque tard dans la soirée. Côté restauration, les gourmands ont pu déguster une généreuse barquette de frites saucisse, préparée par l'association La Coronellade, installée autour d'un food truck.
Malgré les températures estivales, chacun a pu profiter de la fête grâce à des brumisateurs et des points d'eau mis à la disposition du public. Pour accueillir tous les convives, tables et chaises avaient été prêtées par les élus de Nersac, les familles, les amis et les agents de l'établissement. Tous ont œuvré pour relever le défi d'accueillir autant de convives à la dernière minute.
Le parc, habituellement peu fréquenté une grande partie de l'année, a retrouvé toute sa vocation de lieu de rencontre et de partage. Certaines familles, qui n'y avaient encore jamais mis les pieds, ont ainsi eu le plaisir de découvrir cet espace sous un nouveau jour.
« *Au regard des nombreux sourires et des moments de convivialité partagés tout au long de la soirée, ce rendez-vous annuel s'annonce désormais incontournable* », se réjouit la directrice de la Citadelle.

Jean-Pierre CHAMPAGNE (clp)



Le parc de l'établissement affichait complet pour cette première. *Jean -Pierre CHAMPAGNE (clp)*

Vie en Église

Messes, réunions et divers

SAINT-AMANT DE BOIXE - GOND-PONTOUVRE - CHAMPNIERS

Messes : samedi 8 août à 18h30 à Saint-Amant de Boixe. Dimanche 9 à 9h30 à Champniers et à 11 h à Gond-Pontouvre. Lundi 10 à 19h à l'église Saint-Jacques de l'Houmeau. Mardi 11 à Chebrac de Montignac-La Boixe. Mercredi 12 à 10h30 à la maison de retraite de Saint-Amant de Boixe. Jeudi 13 à 17h30 à Champniers. Vendredi 14 à 9h à Gond-Pontouvre.
Samedi 15 août, Assomption, à 9h30 à Champniers, et à 11h à Saint-Amant de Boixe et à Gond-Pontouvre. Dimanche 16 août à 9h30 à Champniers et à 11h à Gond-Pontouvre.
Réunions : chapelet tous les mercredis à 11h à Vindelle. **Adoration- confessions** jeudi 13 août à 20h30 à Gond-Pontouvre. **Partage de la Parole** tous les samedis à 10h à Vars-La Boixe.
Départ du Père Florian : dimanche 30 août, messe d'action de grâce pour son ministère à 11h00 à Gond-Pontouvre, suivie d'un repas couscous sur inscription.
Fermeture des bureaux d'accueil jusqu'au 16 août à Champniers et jusqu'au 23 août à Gond-Pontouvre.

Vie associative

Le premier marché d'été a conquis le public

VINDELLE

Ce premier marché d'été à l'initiative des commerçants du marché dominical s'est parfaitement déroulé, avec l'appui indispensable du Comité des fêtes.
Les 200 chalands environ qui sont venus au champ de foire ce samedi soir 4 juillet, y ont fait leurs achats qu'ils pouvaient ensuite déguster sur place grâce aux tables, bancs, et diverses installations mises en place par le Comité. Commerçants et membres de l'association sont très satisfaits de cette première !
L'ambiance sous les arbres était d'autant plus festive que l'animation de la soirée était assurée par le bon groupe angoumoisin, The New Beggars. Après le concert, un DJ a même prolongé la fête jusque vers 23h, entraînant les plus sportifs dans une danse sur l'herbe.

Jacqueline GOIS (clp)



Nouvelle animation dans la commune ce premier marché a d'emblée trouvé le succès ! *Nicolas Buré président du Comité des fêtes*

Médiathèque

La directrice honorée

VILLEBOIS-LAVALETTE

Vendredi 19 juin, la médiathèque La Caravelle a marqué le départ à la retraite de sa directrice, Joëlle Poullain, lors d'une cérémonie réunissant plus d'une centaine de personnes, dont de nombreux élus du territoire.

Très émue, la médiathécaire a pris la parole pour remercier celles et ceux qui ont accompagné son parcours : « *Avant de partir, j'ai souhaité vous retrouver simplement et chaleureusement, mais surtout vous dire merci pour toutes ces années passées ensemble, riches de rencontres. Après vingt-quatre belles années au sein de la Communauté de communes dont une grande partie à la médiathèque de Villebois-Lavalette, il est temps pour moi de tourner une page et d'ouvrir un nouveau chapitre : celui de la retraite.* »



Joëlle Poullain, Sébastien Désage, Patrick Gallès. *Odette GÉRARD*

Au cours de la cérémonie, la future retraitée a reçu de nombreux témoignages d'amitié et de reconnaissance, notamment de la part de Patrick Gallès, conseiller départemental et maire de Saint-Séverin et Sébastien Désage, vice-président de Lavalette-Tude-Dronne, saluant son engagement constant en faveur de la culture et sa passion communicative pour les livres.

Ils ont notamment souligné que « *grâce à son dynamisme et à son implication, elle a été à l'origine de nombreux événements culturels et d'actions menées en partenariat avec les bibliothèques du réseau, contribuant à faire de la médiathèque un lieu vivant, accueillant et attractif* ». Après avoir chaleureusement remercié l'ensemble des personnes présentes, la bientôt retraitée a indiqué qu'elle profiterait désormais des animations en tant que participante.

La cérémonie s'est achevée autour du verre de l'amitié. Un hommage en chanson lui a été rendu sur l'air du refrain de *La Montagne* de Jean Ferrat, avec ces paroles pleines d'affection : « *Joëlle, tu es si dynamique, comment imaginer, en te voyant devant nous, que l'heure de la retraite est déjà là.* »

Odette GÉRARD

Église de Rauzet

Natacha Triadou a subjugué son public



Kate Douglas, la propriétaire du site, a chaudement remercié Natacha Triadou. *Claude RICHON (clp)*

COMBIERS

Le violon de Natacha Triadou a fait vibrer l'église de Rauzet au cours d'un concert organisé par l'association pour la sauvegarde de l'église, le 24 juillet.

À croire que cet édifice a été créé pour le violon tellement les sons s'harmonisaient avec l'acoustique du lieu pour le plus grand plaisir de la trentaine de mélomanes venus écouter cette musicienne hors norme.

Car si la talentueuse Natacha Triadou s'exprime sur le violon, elle a aussi séduit par son éloquence à dévoiler avant chaque interprétation les divers aspects des morceaux et de leur auteur parfois ponctués d'anecdotes amusantes.

Mais c'est sur le violon que l'artiste s'est particulièrement exprimée avec des jeux d'harmoniques dignes des plus grands musiciens comme sur « labyrinthe harmonique » de Pietro Antonio Locatelli où l'on avait l'impression d'entendre deux instruments à la fois, les jeux en « picking » sur le *Nel cor più non mi sento* de Nicolo Paganini, « *une technique très particulière propre à ce compositeur* », avouera la musicienne hors concert. Sans oublier sa virtuosité sur des mouvements de Jean- Sébastien Bach, d'Isaac Albeniz, d'Henri Vieuxtemps ou encore d'Heinrich Biber.

« *Un concert de haute volée et émouvant* », diront des spectateurs à la sortie, même s'il n'a pas attiré une grande foule comme il l'aurait mérité regrettent les organisateurs.

Samedi 22 août, l'église de Rauzet accueillera un récital de harpe avec Dimitri Boekhoorn à 18 heures (12 €).

Claude RICHON (clp)

Une randonnée semi-nocturne sous le signe de la convivialité

SERS

Une trentaine de marcheurs des environs, voire de Jarnac et Villognon, ont participé à la randonnée semi-nocturne organisée à Sers par le GRS 16/24 de Charras en partenariat avec le préhistoSers.

Une dizaine de randonneurs a choisi la boucle de 6 kilomètres et le parcours de 10,6 kilomètres a été suivi par une vingtaine de marcheurs, qui, tous dans une ambiance chaleureuse, ont profité des paysages de la commune et de la fraîcheur de cette fin de journée.

Au retour, une vingtaine de participants ont prolongé la soirée autour d'un pique-nique tiré du sac, où salades, pâtés et autres préparations maison ont circulé de table en table, favorisant les échanges entre marcheurs, l'association ayant offert l'apéritif et le dessert.



Les marcheurs ont beaucoup apprécié les circuits de Sers au crépuscule. *Claude RICHON (clp)*

Les organisateurs ont salué le soutien de la municipalité de Sers, qui a mis à disposition les abords des terrains de pétanque pour l'installation des tables et des tivolis, ainsi que les bénévoles ayant veillé sur le matériel durant les randonnées. Ils remercient également les membres de l'équipe qui a assuré le balisage et le débalisage des parcours.

GRS 16/24 propose une autre rando semi-nocturne le samedi 8 août à 20 heures qui aura lieu au départ de la salle des fêtes de Rougnac. Avec deux parcours de 6 et 8 kilomètres.

Claude RICHON (clp)

Terroir

La Place du Souvenir au rythme du marché



Jérémy et Arnold, à droite, de la Faisanderie. *Odette GÉRARD*

RONSENAC

Une nouvelle fois, le marché gourmand des producteurs, organisé mercredi 15 juillet par la commune, a tenu toutes ses promesses. Malgré la chaleur de cette soirée estivale, la Place du Souvenir s'est rapidement remplie de familles, d'amis et de visiteurs venus partager un moment de convivialité animé par le groupe de musiciens *Je s'appelle Groove*, autour de la dégustation des produits du terroir.

Dès 19 h, les tables installées par les bénévoles ont accueilli les premiers gourmands. Tout au long de la soirée, les membres du comité des fêtes et du club du Nouvel Âge ont connu un beau succès avec leurs traditionnelles frites et leur bière, très appréciées des convives.

Les producteurs locaux avaient une nouvelle fois répondu présents avec leurs spécialités : viandes du terroir, fromages de l'Azurée, pain bio, sans oublier les melons cultivés à Ronsenac. Une offre variée qui a permis à chacun de composer son repas au gré de ses envies.

Cette édition a également été marquée par l'arrivée d'un nouveau producteur. Arnold, de la Faisanderie, proposait une gamme de spécialités, élaborée à base de faisan : saucisson nature, chorizo à la cacahuète, terrines et rillettes. Des produits qui ont éveillé la curiosité des visiteurs et que les amateurs pourront retrouver au Relais de la Fontaine, l'épicerie associative du bourg.

Odette GÉRARD

Dans'Art fête 10 ans de danse



Les danseurs avant le spectacle sur scène. *Odette GÉRARD*

FOUQUEBRUNE

Samedi 4 juillet, la salle culturelle de Saint-Saturnin affichait complet pour le spectacle donné par Dans'Art, organisé à l'occasion des dix ans de l'association.

L'ensemble des élèves a entraîné le public dans un voyage autour du monde à travers des chorégraphies riches en couleurs mêlant Hip-Hop, Ragga Dancehall, Afro, All Style et Latino.

Le spectacle anniversaire a mis en lumière le talent et l'investissement des élèves et de leur professeure. Il a été salué par les applaudissements nourris d'un public venu en nombre partager cette belle décennie d'existence.

Depuis sa création en 2016 à Fouquebrune, l'association Dans'Art partage avec passion l'amour de la danse. Fondée et présidée par Mélanie Boutinon Vallade, épaulée par la vice-présidente Prescilla Vallade, l'association est avant tout une belle aventure humaine portée par les deux bénévoles. Depuis 10 ans, elles transmettent leur passion dans un esprit de bienveillance, de bonne humeur, de partage et de respect. Le sourire, l'entraide et l'ambiance familiale sont au cœur de chaque cours et de chaque projet.

L'association compte près de 60 adhérents, des plus petits aux plus grands, tous partagent la même passion de la danse. Cette belle aventure a été rendue possible grâce aux membres d'un bureau dynamique et dévoué, qui œuvre pour faire vivre et grandir l'association.

« *Nous souhaitons adresser un immense merci à tous nos élèves. Depuis 10 ans, ils font vivre l'association par leur énergie, leur motivation et leur confiance. Des plus petits aux adultes, nous sommes immensément fières de chacun d'eux. Merci de partager cette magnifique aventure à nos côtés et de faire grandir cette grande famille de la danse* », ont conclu, en chœur, Mélanie et Prescilla.

Odette GÉRARD

Initiation Le thème de la douzième édition du Symposium de sculpture sera l'Équilibre.

Un stage pour apprendre la sculpture

JULIENNE

La douzième édition du symposium de sculpture de Julienne aura lieu du 14 au 19 septembre, sur la place de la mairie et 5 artistes ont été choisis parmi tous ceux qui ont candidaté. Natalia Chistyakova, Coralie Quincey, Gadadhar Ojha, Jérôme Rouchon et Alex Labejof. Le thème 2026 sera l'Équilibre et les sculpteurs travailleront devant les visiteurs.

Mais en attendant, François Desforges, compagnon tailleur de pierre établi à Coulgens, en Charente a accueilli les jeunes et les moins jeunes, à partir de 8 ans, pour un stage d'initiation à la sculpture sur pierre, le 6 août, dans le cadre de l'Été Actif.

Nul doute que le souvenir de Jean-Christophe Chatagnon, qui assurait les stages avec tant de gentillesse et de savoir-faire les années précédentes, est dans tous les esprits. Monsieur Chatagnon est parti après une longue lutte contre la maladie mais l'homme qu'il était laisse une empreinte indélébile.

Cathy RABILLER (clp)

Tourisme Grand Cognac inaugure un nouveau parcours immersif à Saint-Même-les-Carrières. Accessible gratuitement toute l'année.

Saint-Même-les-Carrières invite à remonter le temps



Un nouveau parcours « Itinéraire du temps » a été inauguré le 27 juillet à Saint-Même-les-Carrières. *Grand Cognac*

SAINT-MÊME-LES-CARRIÈRES

Après Bourg-Charente, Jarnac ou encore Segonzac, les « Itinéraires du temps » s'enrichissent d'une nouvelle étape. Grand Cognac inaugurera le 27 juillet un parcours immersif consacré à Saint-Même-les-Carrières, commune dont l'histoire est intimement liée à l'exploitation de la pierre. Développée avec l'application Legendr, cette visite numérique propose une plongée dans le village en 1886, à l'époque où les carrières faisaient vivre une grande partie de la population.

Le scénario entraîne les visiteurs aux côtés de Maxime, un jeune tailleur de pierre chargé de réaliser une sculpture en hommage aux carriers. Pour mener sa mission à bien, il doit retrouver six pierres disséminées dans le village.

Au fil de sept étapes, petits et grands résolvent des énigmes, découvrent des reconstitutions en trois dimensions, visionnent des séquences immersives et explorent les anciennes carrières grâce à la réalité virtuelle. Ce nouveau parcours s'inscrit dans la stratégie de Grand Cognac visant à développer une offre touristique innovante tout en valorisant le patrimoine local. Repris à la suite du transfert des compétences du PETR Ouest Charente, le programme « Les Itinéraires du temps » associe outils numériques et médiation culturelle afin de raconter autrement l'histoire des communes du territoire.

Le projet est le fruit d'un travail mené avec la commune de Saint-Même-les-Carrières, l'association Saint-Même Patrimoine et la société Rendr, conceptrice de l'application Legendr.

Accessible gratuitement tout au long de l'année, le parcours débute à l'Espace des Caves Noires. Après avoir téléchargé l'application sur leur smartphone, les visiteurs peuvent suivre l'itinéraire, même hors connexion.

Ceux qui souhaitent enrichir l'expérience peuvent louer des lunettes de réalité virtuelle ou opter pour un kit découverte. Au-delà de son aspect ludique, ce nouvel outil ambitionne de transmettre la mémoire des carriers, de mettre en valeur le patrimoine industriel et architectural de Saint-Même-les-Carrières et de renforcer l'attractivité touristique de la commune.

Les destinations de Sandrine Sandrine Richard, guide-conférencière, convie durant l'été à découvrir Les histoires au clair de lune de Mademoiselle Julienne, avec la participation des comédiens de la Part des Anges.

Les histoires au clair de lune de Mademoiselle Julienne

JULIENNE

La balade nocturne imaginée par Sandrine Richard, la guide conférencière jarnacaise bien connue et très suivie, afin de valoriser le patrimoine de Julienne autour de la pierre et ce qui en fait sa singularité vit, déjà, sa 3e édition.



Une balade dans le temps à la lumière des torches et des bougies *Cathy RABILLER (clp)*

En ces soirées de juillet, où le thermomètre a gravi des sommets, la relative fraîcheur de la nuit tombant doucement sur le village est emplie de poésie et met en lumière les sculptures du Symposium des années précédentes. Les histoires sont nombreuses et dévoilent des pépites émergeant du passé. Vendredi 17 juillet, la canicule semblant s'accorder une pause, bienvenue, le plaisir de la découverte fut au rendez-vous pour 45 personnes, très étonnées de découvrir cet étonnant village sans église mais pourvu d'un ancien cimetière protestant.

Un duo de comédiens de la compagnie de théâtre, La Part des Anges, accueillait les promeneurs visiteurs d'un soir au logis de l'Impasse des Porches puis Sandrine entraînait tout son petit monde dans une balade contée dans les ruelles du village, à la lueur des torches et des bougies jusqu'au Bistrot éphémère, sur la place du village, installé, dans un esprit guinguette, avec possibilité de restauration légère accompagnée de boissons locales à déguster... avec modération !



Quand la nuit tombe, Julienne s'éclaire. *David Richard*

Le prochain rendez-vous avec Mademoiselle Julienne et ses histoires au clair de lune est prévu pour le **vendredi 28 août à 20h00**, et sera complété par la découverte des artistes, préparant le symposium de Sculpture qui est programmé, quant à lui, pour la rentrée, du lundi 14 au samedi 19 septembre.

Cathy RABILLER (clp)

Prochaine soirée à Julienne, le vendredi 28 août, informations et soirée à réserver au 06.07.35.91.69
Tarif : 15 €
Renseignements pour le symposium : symposium.julienne@gmail.com

Patrimoine Trois jours pour vivre le cognac autrement.

Le Ban de la Distillation revient en force

COGNAC

Après avoir séduit plus de 5.000 visiteurs lors de sa dernière édition, le Ban de la Distillation s'apprête à faire son grand retour. Du 23 au 25 octobre, le territoire vibrera une nouvelle fois au rythme des alambics, des rencontres et des découvertes autour d'un patrimoine qui fait rayonner la Charente dans le monde entier.

Le rendez-vous est désormais bien installé dans le paysage automnal. En seulement trois éditions, le Ban de la Distillation est devenu l'un des temps forts de Grand Cognac, attirant aussi bien les passionnés de spiritueux que les familles, les curieux et les amateurs de patrimoine.

Durant trois jours, le public pourra franchir les portes de distilleries souvent fermées au grand public, découvrir les secrets de fabrication du cognac, rencontrer celles et ceux qui perpétuent un savoir-faire séculaire, mais aussi profiter d'une programmation culturelle particulièrement riche.

Au programme : visites de distilleries historiques, dégustations inédites, ateliers, expositions, balades dans les paysages viticoles, escape games, rencontres avec des experts ou encore découvertes des métiers qui font la renommée internationale du cognac.



Du 23 au 25 octobre 2026. *TLC*

Un territoire qui ouvre ses portes

« *Chaque année, le Ban de la Distillation invite à découvrir ce qui fait l'identité de notre territoire. Pendant quelques jours, il permet de pousser les portes d'un univers souvent méconnu et de mieux comprendre ce qui fait la singularité du pays du cognac* », souligne l'initiateur de l'événement.

Une aventure qui a largement dépassé les espérances de ses débuts.

« *Quand j'ai lancé cet événement, après réflexion au pied de mon alambic, je n'imaginais pas qu'à peine trois ans plus tard, autant d'acteurs s'inscriraient dans cette démarche.* »

L'engouement est en effet au rendez-vous : près de 3.000 participants en 2024, puis plus de 5.000 en 2025. Une progression qui témoigne de l'intérêt grandissant du public pour les savoir-faire locaux.

« *Cet enthousiasme illustre une communauté de passionnés, attachés à transmettre la valeur et l'exigence de ces métiers. C'est grâce à cette mobilisation que cette manifestation montre aujourd'hui toute la diversité de cet univers : le travail de la vigne, l'art de la distillation, le savoir-faire des maisons de cognac et l'engagement de celles et ceux qui font vivre cette filière au quotidien.* »

Entre tradition et création

Le Ban de la Distillation ne se limite pas aux visites techniques. L'événement revendique une approche résolument culturelle, où patrimoine et création dialoguent.

Les visiteurs pourront ainsi explorer plusieurs univers : Secrets d'élaboration, Métiers et savoir-faire, Distiller l'art, Haut en saveurs, Paroles d'experts ou encore Immersion dans les paysages cognaçais.

La musique sera également à l'honneur. Le vendredi 23 octobre, la scène des Abattoirs accueillera Vernis Rouge, artiste à l'univers mêlant chanson française, rock contemporain et romantisme assumé, pour un concert qui s'annonce comme l'un des temps forts de cette quatrième édition.

Autre rendez-vous original : Cognaço Musica, une création imaginée par le Conservatoire de Grand Cognac et la Distillerie Pinard. Cette expérience immersive mêlera théâtre, musique et dégustations au cœur même d'une distillerie, offrant une manière inédite de raconter l'histoire du cognac.

Un patrimoine vivant

Au-delà de la filière, le Ban de la Distillation est devenu une véritable vitrine du territoire.

« *Au-delà de la filière, c'est aussi une manière de montrer un territoire vivant, créatif et en mouvement, fier de ses racines mais toujours tourné vers l'avenir.* »

Trois jours durant, Grand Cognac invitera ainsi habitants et visiteurs à vivre une immersion au cœur d'un patrimoine d'exception, où tradition, innovation et convivialité se rencontrent autour d'un produit emblématique de l'excellence française. Une édition 2026 qui s'annonce déjà comme le grand rendez-vous de l'automne charentais.

TLC

Coupe d'Europe des montgolfières Pas de montgolfières, pas d'avions, pas d'hélicoptères dans le ciel, au-dessus de la vallée du village de Mainfonds le dimanche 2 août.

Spectacle aérien annulé, pas d'envol

MAINFONDS AUBEVILLE

Le spectacle aérien a été annulé par la préfecture de Charente pour des raisons climatiques et sécuritaires. C'est avec une profonde déception que la direction, les partenaires et les bénévoles ont dû prendre acte de la décision de la préfecture d'annuler l'événement Montgolfières en Charente et en Charente-Maritime.
En effet, depuis de nombreux mois, des centaines de bénévoles, partenaires, pilotes et prestataires se sont mobilisés pour faire de cette édition, qui disposait d'un budget de 450.000 euros, un moment exceptionnel. De fait, cette annulation représente un coup très dur pour l'association et pour l'ensemble des acteurs impliqués dans l'organisation. En milieu de la semaine du 27 juillet au 2 août les bénévoles se sont attelés à démonter tout ce qu'ils avaient déjà mis en place depuis 4 jours.
L'association a mis en place une procédure de remboursement pour les billets du meeting aérien du dimanche et pour les vols découverte en montgolfière déjà réservés dans le cadre de l'événement. Il est encore trop tôt pour établir précisément le bilan des pertes liées à l'annulation de la 24e Coupe d'Europe qui rassemble 300 personnes pour le volet compétition et 40.000 spectateurs sur le site d'envol. Pour le Sud Charente, cette situation ajoute une désillusion économique supplémentaire chez les professionnels fragilisés, impactés, par un contexte estival plutôt difficile.
En effet, les hôteliers du secteur voient déjà leurs plannings se vider. Nous rappelons que la Coupe d'Europe des montgolfières devait mobiliser, pendant 4 jours, 35 équipages pour des vols à La Génétouze, à Jonzac, à Angoulême et à Mainfonds avec un grand meeting aérien et la Patrouille de France en apothéose. La canicule exceptionnelle, les incendies en Gironde, dans les Landes, pour des raisons de sécurité des personnes mais aussi en solidarité des départements voisins lourdement impactés ont justifié la décision préfectorale.



Pas d'envol et pas de public contrairement à cette photo prise lors de la 23e édition. *Archives Alain MICHAUD (clp)*



L'événement ballons n'a pas pu se réaliser en raison de la canicule et des incendies. *Archives Alain MICHAUD (clp)*

Alain MICHAUD (clp)

Soirées Folles

Un concert en hommage à l'œuvre de Bruce Springsteen



Nebraska rend hommage à l'œuvre foisonnante de Bruce Springsteen.

VIGNOLLES

Depuis plus de deux ans, Vignolles vit le premier vendredi de chaque mois au rythme de ses « Soirées Folles ». Ce sera de nouveau le cas le vendredi 7 août à partir de 18h30 pour le marché gourmand avec quelques nouveaux exposants qui enrichiront l'offre, offre qui sera adaptée à la fréquentation attendue.
En effet, le Comité des Fêtes de Vignolles s'attend à recevoir un public très important avec la programmation proposée sur une scène extérieure. Le duo Mathilde Daugrois Gibann assurera une première partie à partir de 19h30.
Le groupe Nebraska, composé de 7 musiciens, enflammera la deuxième partie de soirée à partir de 21h.
L'accès est toujours gratuit et il est recommandé de suivre les signalisations parking. Les organisateurs rappellent que seuls les aliments achetés sur le marché gourmand peuvent être consommés sur place.
Afin d'être sûr de bénéficier d'une place assise bien située, il est possible de réserver au 06.76.46.52.19 (5 € la place).
Nebraska & The Promised Band, ce sont sept musiciens qui occupent la scène accompagnés par un son et une lumière à la mesure de leur talent.
Dans un show de plus de 2 heures, le groupe donne l'accès au sens profond des plus importantes chansons du Boss, rendant un puissant hommage à l'univers incroyablement riche de Bruce Springsteen.
Pour les moins anglophones, le groupe parvient à s'affranchir de la barrière de la langue pour donner accès à la compréhension des plus grands titres du chanteur.

OFFRE D'ABONNEMENT INTÉGRAL
au journal papier + internet
SPÉCIAL ÉTÉ

CHOISISSEZ VOTRE FORMULE* :

1 AN = 70 €
52 numéros
soit 10 numéros offerts
par rapport à l'achat en kiosque

2 ANS = 132 €
104 numéros
soit 26 numéros offerts
par rapport à l'achat en kiosque

CHAQUE OFFRE COMPREND :
Le journal livré chez vous chaque semaine
L'édition numérique dès 7h le vendredi dans votre espace Abonné
Les articles en illimité sur courrier-francais.com

+ VOTRE LIVRE OFFERT* :



RÉCIT AUTOBIO.



ROMAN ÉVASION



POLAR

MERCI DE REMPLIR VOS COORDONNÉES
Tous les champs sont à remplir obligatoirement pour le bon suivi et traitement de votre abonnement
*Cochez votre choix d'abonnement + votre livre offert (dans la limite des stocks disponibles)

Nom : ..... Prénom : .....
Adresse : .....
.....
Code postal : ..... Ville : .....
Email : .....
Tél : .....

Offre valable pour tout nouvel abonnement, jusqu'au 15 août 2026

Retournez ce bulletin accompagné de votre chèque à l'ordre du **Courrier Français** dans une enveloppe **NON AFFRANCHIE** :
Groupe Courrier Français – Service Abonnement
Libre Réponse 88293 - 33529 Bruges CEDEX

Les données personnelles vous concernant font l'objet d'un traitement informatique par les journaux du Groupe PMSO et sont utilisées à des fins de gestion de votre abonnement et de relation client. Elles seront conservées pour une durée maximale de 3 ans à compter de la date de résiliation de votre abonnement. Conformément à la loi « Informatique et Liberté » du 06.01.1978 (art.27) et au Règlement (UE) 2016/679 du Parlement européen et du Conseil du 27 avril 2016 dit RGPD, vous disposez d'un droit d'accès, de rectification, d'opposition, de limitation, de portabilité et d'effacement de vos données en vous adressant par courrier « Protection des Données Personnelles - Courrier Français - 6 rue Pierre et Marie Curie - CS 42110 - 33525 BRUGES CEDEX ». Votre courrier doit préciser votre nom, prénom, adresse postale et doit être accompagné de la copie d'une pièce justificative d'identité. Vous avez également le droit d'introduire une réclamation auprès de la CNIL.

CHARENTE
Courrier Français

Les échos de la paroisse

BAIGNES-SAINTE-RADEGONDE

Samedi 8 août à 18 heures 30 à Saint Bonnet et Blanzac.
Dimanche 9 août à 9 heures à Montmoreau, 10 heures 30 à Barbezieux, 11 heures à Chalais et 18 heures 30 à Aubeterre.
Vendredi 14 août à 18 heures 30 au Tâtre et à Voulgézac.
Samedi 15 août fête de l'Assomption, à 10 heures 30 à Gardes, Bors de Montmoreau, Barbezieux, et Saint Christophe de Chalais.
Dimanche 16 août à 9 heures à Montmoreau, à 10 heures 30 Barbezieux, 11 heures à Chalais et 18 heures 30 à Aubeterre.
Chaque mardi après-midi de 14 à 17 heures, permanence à la salle Saint Nicolas Baignes, parking Saint Nicolas ; Mail : parbaignes@gmail.com ; site internet : Barbezieux.catholique.fr.
Vous pouvez également joindre le presbytère de Barbezieux au 05.45.78.61.27

Forêt Avec le partenariat de l'association de parents d'élèves, deux parcours sportifs pour enfants installés dans l'arboretum forestier ont été validés par l'APAVE.

Agrément pour les parcours sportifs de l'arboretum



Un merveilleux cadre pour créer des espaces ludiques et sportifs. *C.D. (clp)*



Fiabilité et conformité des éléments ont été contrôlées par l'APAVE. *C.D. (clp)*

BROSSAC

Ce mercredi 29 juillet en fin de matinée, le délégué de l'APAVE, association des propriétaires d'appareils à vapeur et électriques, quitte l'arboretum forestier de Bellevue en donnant son agrément. Pendant pas moins de deux heures, près du groupe scolaire Honoré de Balzac, accompagné du premier adjoint, Jean-Luc Poirier, il vient en effet de contrôler la fiabilité et la conformité de l'installation de deux tout nouveaux parcours sportifs.
« *Ce site communal arboré et réhabilité s'offrait à leur réalisation* », indique l'adjoint. De plus, ce projet entrait dans la thématique de l'édition 2024 du budget participatif de la Charente, « *Sport pour tous, Sport santé* ».
Avec le partenariat de l'association porteuse des parents d'élèves, plusieurs structures ont été réfléchies. « *Ces aménagements doivent procurer aux élèves, à proximité de l'école, dans un espace ombragé, agréable par les fortes chaleurs, des activités ludiques* », résume l'édile. Mais ils seront aussi accessibles à la population, enfants et adultes, en famille, en dehors du temps scolaire.
La création des deux parcours destinés aux 18 mois/6 ans et 5 ans/14 ans a été confiée avec succès à l'entreprise Cap Loisirs de Les Essards (17). Lauréat du quatrième Budget participatif de la Charente, le projet a été subventionné à hauteur de 29.772 €. Inauguration à l'automne.

C.D. (clp)

Marché des Producteurs de Pays

Dans l'ambiance d'une chaude soirée d'été



Il était important de pouvoir venir se désaltérer à la buvette. *Alain MICHAUD (clp).*

BARBEZIEUX-SAINT-HILAIRE

Les artisans du marché des Producteurs de Pays se sont installés sous la partie arborée du Logis de Plaisance à Barbezieux-Saint-Hilaire pour animer une soirée placée sous le signe de la convivialité, de la gourmandise et de la découverte des savoir-faire locaux. Sous une température avoisinant les 40 degrés à l'ombre, aux alentours de 18 heures 30, le public, par petites grappes, est venu à la rencontre d'une vingtaine de producteurs du territoire du Sud Charente.
Malgré la chaleur accablante, il s'agissait d'échanger, de discuter, de découvrir et d'acheter une sélection de produits locaux, de saison et de qualité : viandes, fruits et légumes, fromages, pains, boissons, spécialités artisanales et bien d'autres saveurs à déguster sur place ou à emporter. Un certain nombre d'achats se sont concrétisés directement auprès des producteurs. Des familles en ont profité pour composer leur repas sur place dans une ambiance chaleureuse et festive. Les Marchés des Producteurs de Pays garantissent des produits issus directement des exploitations participantes. Ils facilitent un contact direct avec les producteurs, ils proposent des produits locaux et de saison. Ils garantissent la transparence et la qualité des pratiques de production.
Le public était invité à apporter ses couverts, ses cabas et ses boîtes de conservation. Vers vingt heures, des groupes se sont installés autour des tables mises à leur disposition par les bénévoles de l'association du quartier de Plaisance. En participant malgré les conditions climatiques difficiles, les personnes qui se sont déplacées pour ce marché ont contribué à créer une belle occasion de soutenir l'agriculture locale tout en partageant une agréable soirée d'été.
Une animation musicale a été assurée avec brio par le groupe Barik Arythm, avec ses percussions sur barriques. Le Marché des Producteurs du mercredi 29 juillet à Barbezieux-Saint-Hilaire, sur le site de Plaisance, s'est révélé une nouvelle fois comme un grand succès. Il a rassemblé malgré la chaleur, beaucoup de monde, dans une bonne ambiance.

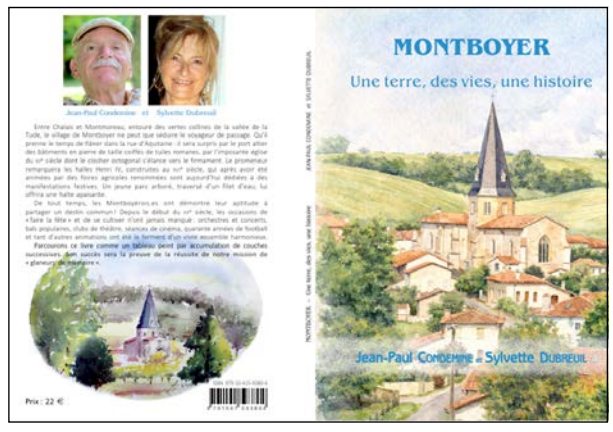
Alain MICHAUD (clp)



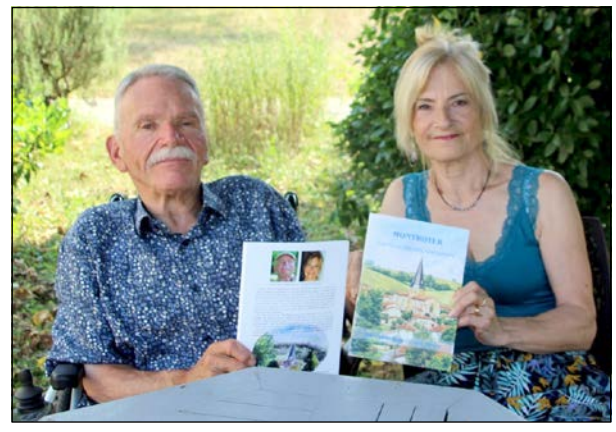
Les musiciens du groupe Barik Arythm ont animé la soirée. *Alain MICHAUD (clp).*

Publication À travers un récit passionné et documenté, Sylvette Dubreuil et Jean-Paul Condemine dévoilent l'histoire méconnue de Montboyer, une commune charentaise aux multiples facettes.

Montboyer, un siècle d'Histoires et de Traditions



Pour se procurer cet ouvrage, il suffit de contacter le 06.69.32.49.53. *FC (clp)*



Sylvette Dubreuil et Jean-Paul Condemine. *(clp)*

MONTBOYER

Sylvette Dubreuil et Jean-Paul Condemine viennent de publier leur dernier ouvrage littéraire, une œuvre empreinte de passion et de mémoire collective, intitulée *Montboyer : Une terre, des vies, une histoire*. Ce livre, fruit d'un travail minutieux et d'une profonde affection pour leur territoire, s'inscrit comme un véritable hommage à la riche histoire de cette commune charentaise, dévoilant ses multiples facettes à travers les siècles.
Sylvette Dubreuil, femme d'une érudition discrète mais passionnée, est une ancienne comptable retraitée. Arrivée à Montboyer il y a plus de cinquante ans, elle y a fondé son existence avec son époux, en ouvrant une boulangerie rapidement devenue un lieu emblématique de la commune. Impliquée de longue date dans la vie associative, ancienne première adjointe au conseil municipal et épouse de l'ancien maire, elle s'est toujours attachée à préserver la mémoire collective. Au fil des années, elle a patiemment archivé coupures de presse, documents officiels, photographies anciennes et souvenirs relatifs aux événements et aux transformations du village.
« *J'ai toujours ressenti un désir profond de rassembler ces précieuses informations, de les conserver pour les générations futures. L'idée de transcrire cette mémoire collective dans un ouvrage m'a toujours habitée. C'est en discutant avec Jean-Paul Condemine que cette ambition a pris corps. Lorsqu'il s'est porté volontaire pour contribuer à ce projet, j'ai su que nous allions pouvoir donner vie à cette passion commune.* »
De son côté, Jean-Paul Condemine, horloger retraité et passionné d'histoire et de littérature, incarne l'esprit du « glaneur de mémoire ». Il avait déjà vécu une expérience similaire en coécrivant *Chalais et ses environs*. « *Nous nous définissons comme des* glaneurs de mémoire, *des chercheurs attentifs qui récoltent chaque fragment du passé. Nous avons parlé de notre projet à notre entourage et, à notre grande surprise, nous avons rapidement reçu photographies, anecdotes et coupures de presse, autant de témoins de la vie quotidienne à Montboyer. Il a fallu trier, classer et analyser pour ne garder que l'essentiel.* »
Les deux auteurs ont mené des recherches approfondies, scrutant archives, registres et écrits historiques afin de bâtir une chronologie fidèle de la vie de la commune depuis le début du XX[e] siècle. « *Je souhaitais que notre récit retrace les évolutions économiques, sociales et culturelles de Montboyer depuis 1900. Pour cela, il était nécessaire de replacer la commune dans son contexte régional et national afin d'éclairer chaque étape de son développement* », précise Sylvette.
Ce livre constitue bien plus qu'un simple recueil de faits : c'est une invitation à remonter le fil du temps, à retrouver l'atmosphère des foires et marchés traditionnels, la ferveur des fêtes religieuses et populaires, mais aussi la vie scolaire d'autrefois, avant la fermeture des écoles qui emporta une partie de la mémoire collective.
À travers ces pages, le lecteur découvrira l'évolution des coutumes rurales, l'architecture du bourg, témoin de métamorphoses successives, ainsi que l'histoire des institutions civiles et religieuses qui ont façonné la communauté. « *S'intéresser à l'histoire d'une commune, c'est aussi s'interroger sur les hommes qui l'ont habitée, qui lui ont donné ses lettres de noblesse ou traversé ses heures difficiles* », souligne Jean-Paul Condemine. « *C'est une démarche d'hommage aux générations passées, une reconnaissance de leur contribution à ce que nous sommes aujourd'hui* », ajoute Sylvette Dubreuil.
Ce projet, fruit d'une collaboration sincère et passionnée, aspire à devenir une référence pour tous ceux qui souhaitent explorer et comprendre la richesse du passé de Montboyer. Pour se procurer cet ouvrage, il suffit de contacter le 06.69.32.49.53.

FC (clp)

Courrier français
HEBDOMADAIRE CHRÉTIEN DE LA CHARENTE

Notre hebdomadaire est habilité, par arrêté préfectoral, à publier les annonces judiciaires et légales pour l'ensemble du département de la Charente.

Par arrêté ministériel du 19/11/2025, le tarif est fixé,depuis le 1er janvier 2026, à 0.189 €HT le caractère.

Ce tarif ne peut faire l'objet d'aucune remise ou ristourne.

PETITES ANNONCES

EMPLOI-SERVICES

SERVICES

Famille d'accueil pour personnes âgées, valides ou dépendantes voire très dépendantes (suite AVC, Parkinson, Alzheimer...) dispose 1 place dans cadre familial agréable jardin clos Magnac Les Gardes (Magnac Lavalette 16320) Tél: 05 45 65 94 65

CONSTITUTIONS

A2621**778**

SFP CONSEILS ASSOCIES
Société d'Avocats
FORESTAS – DUBOIS
PERVERIE - DUBROCA
51 route de Royan
16710 SAINT YRIEIX/CHARENTE

Avis est donné de la constitution, pour une durée de 99 ans, d'une société civile immatriculée au R.C.S. d'ANGOULEME, dénommée «**SC DVC**» ayant son siège social à 365 avenue des Rentes 16100 MERPINS, société civile au capital de 40.821 €, ayant pour objet les activités suivantes qui devront conserver un caractère exclusivement civil : La prise de participation dans toutes entreprises industrielles, commerciales, civiles, agricoles, mobilières ou immobilières françaises ou étrangères, quels que soient leurs formes juridiques, leurs activités ou leurs objets, soit par voie d'achat, de création de sociétés, d'apport à des sociétés existantes, de fusion, d'association en participation et plus généralement par tous moyens ; La cession ou la location à ces sociétés ou à toute autre personne physique ou morale de tout ou partie de ses biens, droits mobiliers ou immobiliers ; l'acquisition, la mise en valeur, l'administration, l'exploitation, la location, la vente et l'échange de tous biens mobiliers ; l'acquisition, la mise en valeur, l'administration, l'exploitation, la location, la vente en totalité ou par partie et l'échange de tous terrains et immeubles en France et à l'étranger et de toutes participations à l'actif de la société ; toutes divisions et appropriations desdits terrains et immeubles ainsi que l'édification de toutes constructions sur ces terrains ; l'aménagement de tous immeubles, maisons de rapport, hôtels, leur location, leur vente ou leur construction ; l'administration, la location et l'exploitation desdits immeubles ; l'aliénation de tout ou partie desdits biens immeubles par voie d'échange ou de vente ; Le gérant est Monsieur Damien FAURE demeurant 50 rue du Château 16130 ARS.

Les parts d'intérêts sont librement cessibles entre associés. Toutes autres cessions de parts doivent être agréées par décision des associés.

A2621**827**

JURICA
Société d'Avocats
Frédéric DUROT
Alexandra FAURY
Caroline PECHIER
Bénédicte TRONQUET GRAVIL
14 rue Robert Doisneau - ANGOULEME
Tél. 05.45.38.47.47 - Fax : 05.45.92.25.49

Par acte du 28 juillet 2026, il a été constitué la société suivante
DENOMINATION : DESPER IMMO
FORME : société civile régie par les dispositions du titre IX du livre III du Code Civil
CAPITAL : 1. 000€
SIEGE SOCIAL : 3 les Greliers - 16360 LE TATRE
OBJET SOCIAL : L'acquisition de tous biens immobiliers, leur exploitation par tous moyens, la mise en valeur, la mise en location en totalité ou en partie
DUREE : 99 années
GERANT : Michaël DESSE et Romain DESSE demeurant 3 les Greliers - 16360 LE TATRE
CESSION DE PARTS : Toutes les cessions de parts sociales, quels que soient les cédants ou les cessionnaires, n'interviennent qu'avec l'agrément de la collectivité des associés donné par décision de nature extraordinaire ou au moyen de l'accord écrit de tous les associés.
En cas de décès d'un associé, la société continue avec, d'une part les associés survivants et d'autre part les héritiers, légataires ou conjoint de l'associé décédé, dûment agréés par les associés survivants suivant décision extraordinaire.
RCS ANGOULEME

A2621**701**

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un ASSP en date du 29/07/2026, il a été constitué une SAS ayant les caractéristiques suivantes :

Dénomination sociale : MATLAU

Objet social : L'exploitation d'un commerce de détail d'articles de jardineries ; Vente de végétaux d'intérieur ou de pépinière, naturels et artificiels, fleuristerie, poteries, articles de décoration, terreau, matériel d'arrosage et outillage pour le jardin, tout le nécessaire pour l'aménagement du jardin, mobilier, produits phytopharmaceutiques à l'usage du grand public, petit animaux de compagnie et d'agrément, alimentation et tout le nécessaire à leur entretien, produits du terroir : confiseries, gâteaux, vins, bières, sirops.. ; La vente de vêtements de travail, chaussures, petit outillage, droguerie et toutes activités connexes ou annexes ; Prestation de services liées à la jardinerie ; La participation directe ou indirecte dans toutes sociétés commerciales ou civiles par voie de création, d'apport, de souscription, d'achat ou d'échange de titres ou droits sociaux, acquisition, vente, exploitation, gestion d'équipements photovoltaïques, exploitation de ces équipements en vue de produire et de vendre de l'énergie ; Et généralement, faire toutes opérations commerciales, civiles, financières, industrielles, artisanales, immobilières et mobilières pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'un des objets spécifiés ou tout objet similaire ou connexe ou de nature à favoriser le développement et l'extension du patrimoine et des affaires sociales.

Siège social : 32 bis rue Ravaz, 16130 SEGONZAC

Capital : 5 000 €

Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS d'ANGOULEME

Président : M. HERAULT Matthieu 5 rue des Ballastières, Lieudit La Nérolle 16130 SEGONZAC

Directeur général : Mme HERAULT Laure 5 rue des Ballastières, Lieudit La Nérolle 16130 SEGONZAC

Admission aux assemblées et droits de votes : Le droit de vote attaché aux actions est proportionnel à la quotité du capital qu'elle représente. Chaque action donne droit à une voix.

Clause d'agrément : Toute cession d'actions, volontaire ou forcée, à titre gratuit ou onéreux, quelle que soit sa forme, alors même qu'elle ne porterait que sur la nue-propriété ou l'usufruit, est soumise à l'agrément préalable de la société donné par la collectivité des associés.

A2621**610**

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un ASSP en date du 24/07/2026, il a été constitué une SAS ayant les caractéristiques suivantes :

Dénomination sociale : MELO MODE

Objet social : La vente et le commerce au détail d'habillement, de textiles en magasin ; Achat et vente, importation et exportation de toutes marchandises de type textile ou accessoires d'habillement et de mode, et activités connexes ; La vente en ligne de vêtements neufs, textiles et accessoires d'habillement ; La participation de la société, par tous moyens, directement ou indirectement, dans toutes opérations pouvant se rattacher à son objet par voie de création de sociétés nouvelles, d'apport, de souscription ou d'achat de titres ou droits sociaux, de fusion ou autrement, de création, d'acquisition, de location, de prise en location gérance de tous fonds de commerce ou établissements ; La prise, l'acquisition, l'exploitation ou la cessation de tous procédés et brevets concernant ces activités ; Et, plus généralement, elle a pour objet toutes opérations industrielles, commerciales, financières, mobilières ou immobilières, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou susceptibles d'en faciliter l'extension ou le développement.

Siège social : 2 rue des Granges, Artenac, 16260 SAINT MARY

Capital : 200 €

Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS d'ANGOULEME

Président : Mme MESRINE Mélodie 2 rue des Granges, Artenac, 16260 SAINT MARY

Admission aux assemblées et droits de votes : Le droit de vote attaché aux actions est proportionnel à la quotité du capital qu'elle représente. Chaque action donne droit à une voix.

Clause d'agrément : Toute cession d'actions, volontaire ou forcée, à titre gratuit ou onéreux, quelle que soit sa forme, alors même qu'elle ne porterait que sur la nue-propriété ou l'usufruit, est soumise à l'agrément préalable de la société donné par la collectivité des associés.

A2622**207**

Société d'Avocats
JURICA
Frédéric DUROT
Alexandra FAURY
Caroline PECHIER
Bénédicte
TRONQUET-GRAVIL
14 rue Robert Doisneau
CS 32411
16024 ANGOULÊME
Tél. 05.45.38.47.47
www.jurica.fr

AVIS DE CONSTITUTION

Ainsi qu'il résulte d'un acte sous seing privé en date du 29 juillet 2026, il a été institué la société dont les caractéristiques suivent :
Dénomination : «**NOVA TP**»
Forme : Société par Actions Simplifiée Unipersonnelle
Siège social : HIERSAC (Charente) 2, route de Rouillac.
Objet :
La réparation, la location, l'achat et la vente de matériels neufs et d'occasion destinés aux secteurs du bâtiment, des travaux publics et agricole ; Les travaux de carrosserie, de peinture et de mécanique sur tous véhicules automobiles, agricoles et engins de travaux publics ; L'achat et la vente de véhicules neufs et d'occasion, de pièces détachées, accessoires, pneumatiques et de tous produits s'y rapportant ;
Durée : 99 ans
Capital social : 10.000 EUR
Président :
• **FAMILY PARTICIPATIONS** (798.474.151 RCS ANGOULÊME)
Directrice Générale :
Fabienne GAUCHER, demeurant à CHAMPMILLON (Charente) 859, rue de Pont Levain.
Transmission des actions : la cession des actions de l'associée unique est libre.
Immatriculation : RCS ANGOULÊME.

Pour avis

A2621**642**

JURICA - Société d'Avocats
Frédéric DUROT
Alexandra FAURY
Caroline PECHIER
Bénédicte TRONQUET GRAVIL
Avocats Associés
au Barreau de la Charente
ANGOULEME - 14 rue Robert Doisneau
Tél 05.45.38.47.47

Par acte sous seing privé en date à ANGOULEME du 24 juillet 2026, il a été constitué la Société dont les caractéristiques suivent :
Dénomination : AVENIR CONFORT+
Forme : Société par Actions Simplifiée.
Siège social : 40B ZA Bandiat Tardoire - 16110 LA ROCHEFOUCAULD EN ANGOUMOIS
Objet :
Toutes prestations de services en matière d'électricité générale, de chauffage, climatisation, plomberie, sanitaire, recherche de fuites, assèchement après dégât des eaux, fourniture et pose de panneaux photovoltaïques et autres dispositifs de production d'énergie renouvelable (thermique, solaire, pompes à chaleur, chauffe-eau ...) ;
Le négoce sous toutes formes de tous matériels, produits et fournitures s'y rattachant,
La fourniture de toutes prestations de services, l'installation, la maintenance et le dépannage en rapport avec l'un des domaines d'activité ci-dessus mentionnés.
Toutes prestations de service de détection, diagnostic réseaux hydraulique, assainissement, diagnostics/cartographie, d'ouvrages collectifs et non collectifs, publics ou privé, l'inspection générale des réseaux, Inspections télévisées, détections de fuites, hydrocurage, réhabilitation de canalisations,
Toutes opérations industrielles et commerciales se rapportant à la création, l'acquisition, la location, la prise en location-gérance de tous fonds de commerce, la prise à bail, l'installation, l'exploitation de tous établissements, fonds de commerce, usines, ateliers, se rapportant à l'une ou l'autre des activités spécifiées ci-dessus ; la prise, l'acquisition, l'exploitation ou la cession de tous procédés, brevets et droits de propriété intellectuelle concernant ces activités. La participation, directe ou indirecte, de la Société dans toutes opérations financières, mobilières ou immobilières ou entreprises commerciales ou industrielles pouvant se rattacher à l'objet social ou à tout objet similaire ou connexe ;
Durée : 99 ans
Capital social : 10.000€
Président : AVENIR CONFORT dont le siège social est 2 rue des Templiers - 16220 VOUTHON - 883.538.027 RCS ANGOULEME
Directeur Général : Sébastien VINET demeurant 90 rue des Oiseaux - 16110 MOULINS SUR TARDOIRE Cession des actions : En cas de pluralité d'associés, toute transmission d'actions, soit à titre gratuit, soit à titre onéreux, alors même que la transmission aurait lieu par voie d'apport, fusion, scission, ou par voie d'adjudication publique, volontaire ou forcée, alors même qu'elle ne porterait que sur la nue-propriété ou l'usufruit, à un associé, un tiers ou à un conjoint, ascendant ou descendant d'un associé, sera soumise à l'agrément préalable de la société, donné par l'assemblée générale extraordinaire des associés.
Immatriculation : RCS d'Angoulême

Pour avis,
le Président

A2622**205**

JURICA
Société d'Avocats
Frédéric DUROT
Alexandra FAURY
Caroline PECHIER
Bénédicte TRONQUET GRAVIL
14 rue Robert Doisneau - ANGOULEME
Tél. 05.45.38.47.47 - Fax : 05.45.92.25.49

AVIS DE CONSTITUTION

Ainsi qu'il résulte d'un acte sous seing privé, en date du 31 juillet 2026, il a été constitué la société dont les caractéristiques suivent :
Dénomination : «Agathos»
Forme : Société Civile régie par les dispositions du titre IX du livre III du code civil.
Capital : 1.000 EUR
Siège social : VERRIERES (16130) 2, la Ménardiere
Objet social :
La prise de participation directement ou indirectement dans le capital de toutes sociétés françaises ou étrangères - L'acquisition et la gestion de tous biens et droits mobiliers et immobiliers - La propriété par voie d'acquisition, d'échange, la mise en valeur, l'administration et l'exploitation par tous moyens - la prise de participation dans toutes opérations immobilières à condition qu'elles soient conforme au caractère civil de la société.
Durée : 99 années
Gérant : Monsieur **Benoît TRICHARD**, demeurant à VERRIERES (16130) 2, la Ménardiere.
Cession de parts :
Les cessions, à quelque cessionnaire que ce soit, associé ou non, conjoint, ascendant ou descendant, n'interviennent qu'avec l'agrément des associés, donné par décision extraordinaire.
En cas de décès d'un associé, ses parts sociales sont librement transmises à ses héritiers ou ayants droit, sous réserve de l'agrément des intéressés par tous les associés survivants.
RCS : ANGOULÊME.

Pour avis

DISSOLUTION PAR TUP

A2621**723**

KOMPAGNONS

Société par Actions Simplifiée au capital de 1 000 euros
Siège social : Route de Tarsac - Le Champ Farchaud
16290 HIERSAC
987 482 288 RCS ANGOULEME

Par décision du 29/072026, la société GROUPE LEROY, SARLU au capital de 214 750€, dont le siège social est Route de Tarsac - Zone Le Champ Farchaud 16290 HIERSAC, immatriculée au RCS d'ANGOULEME sous le numéro 843 928 383 a, en sa qualité d'associée unique de la société KOMPAGNONS, décidé la dissolution anticipée de ladite Société par confusion de patrimoine et sans liquidation, conformément aux dispositions de l'article 1844-5 du Code civil.
Cette dissolution entraîne la transmission universelle du patrimoine de la société KOMPAGNONS au profit de la société GROUPE LEROY, sans qu'il y ait lieu à liquidation, sous réserve qu'à l'issue du délai d'opposition de 30 jours à compter de la date de publication au BODACC, les créanciers sociaux n'aient pas formé opposition à la dissolution ou, en cas d'opposition, que celles-ci soient rejetées en première instance ou que le remboursement des créances ait été effectué ou les garanties constituées.
Cette décision de dissolution a fait l'objet d'une déclaration auprès du Greffe du tribunal de commerce d'ANGOULEME.
Les oppositions doivent être présentées devant le tribunal de commerce d'ANGOULEME, 13 Pl du Champ de Mars 16000 ANGOULEME.

POUR AVIS, La Présidente

AVIS RELATIFS AUX PERSONNES

A2622**311**

«Monsieur Patrick Henri Roland **BOUYER**, régisseur, né à MEKNES (MAROC), le 27 novembre 1960 et Madame Chantal Martine **SERPAULT**, ouvrière embouteillage, née à TOULOUSE (31000), le 01 août 1961, demeurant ensemble à BARRET (16300), 1 route du moulin de verdois, mariés à la Mairie de LONZAC (17520), le 05 avril 1986, initialement sous le régime légal de la communauté réduite aux acquêts, ont procédé à un changement de régime matrimonial afin d'adopter le régime de la communauté universelle avec attribution au dernier vivant.
L'acte a été reçu par Me Marc LE PEN, notaire à BARBEZIEUX SAINT HILAIRE, le 04 août 2026.
Les oppositions seront reçues en l'étude de Me Marc LE PEN, notaire à BARBEZIEUX SAINT HILAIRE, où domicile a été élu à cet effet, pendant un délai de trois mois à compter de la date de parution du présent journal, par lettre recommandée avec demande d'avis de réception ou par acte d'huissier de justice. En cas d'opposition, les époux peuvent demander l'homologation du changement de régime matrimonial auprès du juge aux affaires familiales du tribunal judiciaire compétent
Pour insertion conformément aux dispositions de l'article 1397 du Code civil -Me Marc LE PEN»

TESTAMENT

A2621**838**

SCP AUDRY, DUPUY-BESLE, DESQUIBES ET PRIEUR
Notaires associés
15 rue de Beaulieu BP 237
16007 ANGOULEME CEDEX

AVIS DE SAISINE DE LEGATAIRE UNIVERSEL - DELAI D'OPPOSITION

Article 1007 du Code civil
Article 1378-1 Code de procédure civile
Loi n°2016-1547du 28 novembre 2016

Suivant testament olographe en date du 16 novembre 2010,
Mademoiselle Yvette Jeanne Marie **LACOTTE**, en son vivant retraitée, demeurant à DIRAC (16410) route de la Boissière Résidence CLAIRBOIS, Chambre n°1.
Née à ANGOULEME (16000), le 25 juin 1928.
Célibataire.
Non liée par un pacte civil de solidarité.
De nationalité française.
Résidente au sens de la réglementation fiscale.
Décédée à DIRAC (16410) (FRANCE), le 25 janvier 2026.
A consenti un legs universel.
Consécutivement à son décès, ce testament a fait l'objet d'un dépôt aux termes du procès-verbal d'ouverture et de description de testament reçu par Maître Emeline DESQUIBES, Notaire, associé de la Société Civile Professionnelle dénommée «Emmanuelle AUDRY, Gabrielle DUPUY-BESLÉ, Emeline DESQUIBES et François PRIEUR Notaires associés», titulaire d'un office notarial ayant son siège à ANGOULEME (Charente), 15 rue de Beaulieu, le 28 juillet 2026, duquel il résulte que le légataire remplit les conditions de sa saisine.
Opposition à l'exercice de ses droits pourra être formée par tout intéressé auprès du notaire chargé du règlement de la succession : Maître Emeline DESQUIBES, Notaire à ANGOULEME (Charente), référence CRPCEN : 16003, dans le mois suivant la réception par le greffe du Tribunal judiciaire de ANGOULEME (Charente) de l'expédition du procès-verbal d'ouverture du testament et copie de ce testament.
En cas d'opposition, le légataire sera soumis à la procédure d'envoi en possession.

DIVERS

A2621**893**

JURICA - Société d'Avocats
Tel 05.45.38.47.47

Correction à l'annonce parue dans le courrier Français du 31 juillet 2026 concernant la société LD SELECTION

Il fallait lire :
Objet : le commerce de gros (commerce interentreprises) de boissons et de produits alimentaires et non alimentaires ; L'activité d'apporteur d'affaires dans les domaines du commerce de boissons et denrées alimentaires ou non alimentaires,

Pour avis, le Président

A2621**547**

Suivant acte reçu par Maître Gwendoline HEBRAS, Notaire associée à CONFOLENS (16500), 25, avenue du Général de Gaulle , CRPCEN 16049, le 28 juillet 2026, a été conclu le changement de régime matrimonial portant adoption de la communauté universelle entre :

Monsieur Jean-Louis Augustin de LUCA et Madame Josiane Marguerite Marie CHANTEAU, demeurant ensemble à CONFOLENS (16500) 7, Chemin de la Gerbo Baudo,

Initialement mariés sous le régime de la communauté d'acquêts à défaut de contrat de mariage.

Les oppositions des créanciers à ce changement, s'il y a lieu, seront reçues dans les trois mois de la présente insertion, en l'office notarial où domicile a été élu à cet effet.

Pour insertion

Le notaire.

MODIFICATIONS

A2621**752**

Société d'Avocat
91, boulevard de Bretagne
16710 SAINT-YRIEIX-SUR-CHARENTE
contact@cabinet-chassain.com
Tél. 05.45.94.50.71

L'assemblée générale extraordinaire de la société **«LEHMANN»**, société par actions simplifiée au capital de 20 000 euros ayant son siège social à L'ISLE-D'ESPAGNAC (16340) 169 avenue de la République 917 460 172 RCS ANGOULEME, a décidé le 29 décembre 2025 d'augmenter le capital social de 90 000 € pour être porté à 110 000 €, par incorporation de compte courant d'associé. Les statuts ont été modifiés en conséquence.
Mention sera faite au RCS d'ANGOULEME.

A2622**361**

Société d'Avocats
JURICA
Frédéric DUROT
Alexandra FAURY
Caroline PECHIER
Bénédicte
TRONQUET-GRAVIL
14 rue Robert Doisneau
CS 32411
16024 ANGOULÊME
Tél. 05.45.38.47.47
www.jurica.fr

«LAURA-TRANS»

Société À Responsabilité Limitée
au capital de 150.000 EUR
Siège social : SAINT YRIEIX (16710)
8, rue du Petit Rouillac
432 649 481 RCS ANGOULÊME

Par décisions ordinaires de l'associé unique en date du 1er août 2026, il a été décidé d'adjoindre un co-gérant à Monsieur Philippe BEYNEY, gérant en exercice, en la personne de Madame Laura BEYNEY, demeurant à ASNIERE-SUR-NOUERE (16290) 12, Rue de Pessaud, à dater du 1er août 2026.

Pour avis

A2621**950**

Société d'Avocats JURICA
www.jurica.fr

CATINAUD INVEST

Société par actions simplifiée
au capital de 1.000 Euros
Siège social : 13 rue de Saint-Fraigne
16140 AIGRE
828 064 808 RCS ANGOULEME

Par décision en date du 31 juillet 2026, l'Associé unique a décidé de transformer la société en Société par actions simplifiée et de transférer le siège social du «20 boulevard de Chanzy 16000 ANGOULEME» au «13 rue de Saint-Fraigne 16140 AIGRE».

Sous sa forme à responsabilité limitée, la société était gérée par un gérant, M. Jérôme CATINAUD.

Sous sa nouvelle forme de société par actions simplifiée, la société est dirigée par M. Jérôme CATINAUD, Président, demeurant 4 Chemin de la Distillerie 16140 AIGRE.

Agrément : Les titres sont librement cessibles entre associés et lorsque la société ne comporte qu'un seul associé. Tous les autres transferts de titres alors même qu'il ne porterait que sur la nue-propriété ou l'usufruit, à un Tiers, seront soumis à l'agrément préalable du Président.

Pour avis, le Président.

A2621**989**

OFFICE 21
NOTAIRES ASSOCIES
21 B, rue de Chaumont
86000 POITIERS

MODIFICATION DE DIRIGEANT

SEDA DELORIER

Société par actions simplifiée
au capital de 200 000 euros
Siège social : 8 Route de la Magdeleine
Lignières-Sonneville 16130 Lignières-Ambleville
323 824 433 RCS ANGOULEME

Le 30/06/26, l'assemblée générale a nommé Monsieur Charles LEBECQ demeurant CRITEUIL-LA-MAGDELEINE (16300) 109 rue de Bernac, en qualité de président en remplacement de Monsieur Jean-Noël DELORIER, démissionnaire, à compter du 30 juin 2026 pour une durée illimitée

Pour avis.

A2621**653**

Société d'Avocat
91, boulevard de Bretagne
16710 SAINT-YRIEIX-SUR-CHARENTE
contact@cabinet-chassain.com
Tél. 05.45.94.50.71

G & B INVEST
Société par actions simplifiée
Au capital de 2 000 €
Siège social : 7 rue Marcel Pajot - Cidex 501 - 16440 ROULLET-SAINT-ESTEPHE
101 379 030 RCS ANGOULEME

Il a été pris acte de la démission de Monsieur Benjamin LEBIGRE de ses fonctions de Directeur Général, avec effet au 24 juillet 2026.

Il ne sera pas procédé à son remplacement.

Mention sera faite au RCS d'ANGOULEME.

A2622**161**

TEN FRANCE
23 rue Victor Grignard
Pôle République Secteur 2
86000 POITIERS

REVICO ENERGIES VERTES

Société par actions simplifiée
au capital de 37.000 €
Siège social :
2 rue des Fosses de Jarnouzeau
16100 ST LAURENT DE COGNAC
RCS ANGOULEME 508 931 086

Suivant délibérations de l'Assemblée Générale du 15 juin 2026, la société DALKIA BIOGAZ, société par actions simplifiée au capital de 2.115.000 €, dont le siège social est sis Tour Europe - 33 Place des Corolles - TSA 77655 - 92099 PARIS LA DEFENSE, immatriculée au RCS de NANTERRE sous le numéro 493 129 886, a été nommée en qualité de Présidente pour une durée de deux ans, en remplacement de Monsieur Pierre-Edouard MIOT, dont le mandat est arrivé à expiration.

Pour avis
La Présidente

A2622**081**

SAS JAZZY

SAS au capital de 2 000 €

Siège social : 23 RUE DU DEPART

75014 PARIS

RCS de PARIS n°750 390 536

TRANSFERT DE SIEGE

Par décision de l'AGE en date du 21/07/2026, il a été décidé le transfert de siège social. Autrefois fixé à PARIS (75014), 23 RUE DU DEPART, il sera à compter du 21/07/2026, fixé à CHAMPNIERS (16430), 267 RUE DE L ARMOISE.

- Présidente : Mme GENTY VIRGINIE 267 RUE DE L'ARMOISE 16430 CHAMPNIERS

Radiation du RCS de PARIS et immatriculation au RCS d'ANGOULEME.

PRESIDENT

A2621**766**

SCEA DU MAINE CARTIER

Société civile d'exploitation agricole
au capital de 7 500 euros
Siège social : CHEZ CARTIER
16130 SEGONZAC
478 230 816 RCS ANGOULEME

AVIS DE PUBLICITÉ

Aux termes d'une délibération en date du 28 juillet 2026, l'Assemblée Générale Extraordinaire a décidé de transférer

- le siège social de CHEZ CARTIER, 16130 SEGONZAC au 1 Impasse du Maine Maye 16130 SEGONZAC à compter du 28 Juillet 2026 ainsi l'article 4 des statuts a été modifié comme suit :

Ancienne mention : CHEZ CARTIER, 16130 SEGONZAC

Nouvelle mention : 1 Impasse du Maine Maye 16130 SEGONZAC

Modification sera faite au greffe du Tribunal de commerce de ANGOULEME.

Pour avis
La Gérance

A2621**654**

Société d'Avocat
91, boulevard de Bretagne
16710 SAINT-YRIEIX-SUR-CHARENTE
contact@cabinet-chassain.com
Tél. 05.45.94.50.71

DU BEAU LINGE
Société par actions simplifiée
Au capital de 75 000 €
Siège social : 256 rue de Saint-Jean d'Angély - 16710 SAINT-YRIEIX-SUR-CHARENTE
882 248 990 RCS ANGOULEME

Il a été pris acte de la démission de Monsieur Benjamin LEBIGRE de ses fonctions de Directeur Général, avec effet au 24 juillet 2026.

Il ne sera pas procédé à son remplacement.

Mention sera faite au RCS d'ANGOULEME.

ALC RÉGIE
Régie publicitaire du groupe PMSO

A2621**697**

LJ CAPITAL
Société par actions simplifiée
au capital de 743.120 Euros
2, Le Maine Porchet - 16380 FEUILLADE
103 598 785 RCS ANGOULEME

Aux termes de l'assemblée générale extraordinaire en date du 29 juillet 2026, il a été décidé la réalisation définitive d'une augmentation du capital social à hauteur de 742.120 €, se traduisant par l'émission de 74.212 actions nouvelles d'un montant de 10 € chacune, portant ainsi le capital social de 1.000 € à 743.120 €.

Les statuts ont été modifiés en conséquence.

Pour avis et mention au RCS d'ANGOULEME.

DISSOLUTIONS

A2622**184**

SELARL PROUST & ASSOCIES
Notaires
79 Avenue de Korb
BP 70022
16230 MANSLE

Société Civile Immobilière LACOBAGUE
Société Civile Immobilière
Au capital de 182.938,82 euros
Siège social : 12 boulevard gambetta, 16230 MANSLE LES FONTAINES
RCS d'ANGOULEME : 391 769 064

L'assemblée générale extraordinaire a décidé, le 22 juillet 2026, la dissolution anticipée de la société, à compter de ce même jour, désigné en qualité de liquidateur Monsieur Nicolas CLOCHARD demeurant 32 rue Charles, 16230 MANSLE LES FONTAINES.

Le siège de la liquidation est fixé à l'adresse du liquidateur, soit au 32 rue Charles, 16230 MANSLE LES FONTAINES.

Mention sera faite au RCS d'Angoulême.

A2621**566**

MICHEL POIRIER ET FILS
SAS au capital de 8 900 €
Siège social : CHATEAU MARGOT
16330 SAINT AMANT DE BOIXE
RCS d'ANGOULEME n°804 821 031

AVIS DE DISSOLUTION

L'assemblée générale du 30/06/2026 a décidé la dissolution anticipée de la société à compter du 30/06/2026. Elle a nommé pour une durée illimitée en qualité de liquidateur M. POIRIER Pierre-Alexandre, demeurant Route de Bertit 16570 MARSAC et a fixé le siège de la liquidation au siège social de la société.

Le dépôt des actes et des pièces relatifs à la liquidation sera effectué au greffe du Tribunal de commerce d'ANGOULEME.

A2621**345**

DISSOLUTION ANTICIPEE

EURL NICOLAS FERRANT

Société à responsabilité limitée
en cours de liquidation
Au capital de 5.000 €
Siège social et siège de liquidation :
Route de Montjean
16700 RUFFEC
532 942 018 RCS ANGOULEME

Aux termes des délibérations extraordinaires du 30/06/2026, l'associé unique a décidé la dissolution anticipée de la Société à compter du même jour, la nomination de M. Nicolas FERRANT en qualité de liquidateur et la fixation du siège de liquidation à celle du siège social.

Mention sera faite au RCS d'ANGOULÊME.

Pour avis.
La gérance.

A2615**594**

CAR AND BOAT CLUB SPIRIT

EURL au capital de 10 000 €

Siège social : 77 RUE WALDECK ROUSSEAU

16000 ANGOULEME

RCS d'ANGOULEME n°912 542 834

AVIS DE DISSOLUTION

En date du 30/04/2026, l'associé unique a décidé la dissolution anticipée de la société à compter du 30/04/2026. Elle a nommé pour une durée illimitée en qualité de liquidateur M. COLIGNON Pierre-Alexis, demeurant 77 rue Waldeck Rousseau 16000 ANGOULEME et a fixé le siège de la liquidation au siège social de la société.

Le dépôt des actes et des pièces relatifs à la liquidation sera effectué au greffe du Tribunal de commerce d'ANGOULEME.

A2621**781**

BARDIS

SARL au capital de 7 622,45 €

Siège social : 9 RUE DE NERCILLAC

16100 SAINT BRICE

RCS d'ANGOULEME n°348 850 801

AVIS DE DISSOLUTION

L'assemblée générale extraordinaire du 31/05/2026 a décidé la dissolution Anticipée de la société à compter du 31/05/2026. Elle a nommé pour une durée illimitée en qualité de liquidateur M. BARDET Pierre, demeurant 9 route de Nersillac 16100 SAINT BRICE et a fixé le siège de la liquidation au siège social de la société.

C'est à cette adresse que la correspondance devra être envoyée et que les actes relatifs à la liquidation devront être notifiés.

Le dépôt des actes et des pièces relatifs à la liquidation sera effectué au greffe du Tribunal de commerce d'ANGOULEME.

CLÔTURE DE LIQUIDATION

A2622**254**

422 avenue de Navarre
16000 ANGOULEME
05 45 61 10 01

KDO2COM

SASU en liquidation au capital de 2 000 €

Siège social : 16 ROUTE DE SIREUIL

16730 TROIS PALIS

RCS d'ANGOULEME n°802 931 279

AVIS DE LIQUIDATION

En date du 30/07/2026, l'associé unique a approuvé les comptes de liquidation, déchargé le liquidateur Mme BALLANGER Stéphanie, demeurant 16 route de Sireuil 16730 TROIS PALIS de son mandat, lui a donné quitus de sa gestion et a constaté la clôture des opérations de liquidation à compter du 30/07/2026.

Les comptes de la liquidation seront déposés au greffe du Tribunal de commerce d'ANGOULEME.

ANNONCES ADMINISTRATIVES

A2620**600**

PREFECTURES DU CANTAL, DE LA CHARENTE, DE LA CHARENTEMARITIME, DE LA CORRÈZE, DE LA CREUSE, DE LA DORDOGNE, DE LA GIRONDE, DU LOT, DU LOT-ETGARONNE, DU PUY-DE-DOME ET DE LA HAUTE-VIENNE

AVIS D'ENQUETE PUBLIQUE

préalable à la demande d'autorisation unique pluriannuelle (AUP) de prélèvement d'eau à des fins d'irrigation déposée par l'organisme unique de gestion collective (OUGC) du bassin versant de la Dordogne

Il sera procédé à une enquête publique de 32 jours, du 03 Août 2026 au 03 Septembre 2026 inclus, portant sur la demande d'autorisation unique pluriannuelle (AUP) de prélèvement d'eau à des fins d'irrigation, fixée à l'article R 214-6 du code de l'environnement, sollicitée par l'OUGC du bassin versant de la Dordogne sur son périmètre de compétence.

Des informations sur ce projet peuvent être obtenues auprès de madame Bénilde HUGON OUGC du bassin versant de la Dordogne Chambre d'agriculture de la Dordogne - pôle interconsulaire - 295 bld des saveurs- cré@Vallée Nord- Coulounieix-Chamiers- CS 10250 - 24060 PÉRIGUEUX CEDEX 9

Le dossier est consultable sur le site internet des services de l'État en Dordogne à l'adresse suivante : :

https://www.dordogne.gouv.fr/Actions-de-l-Etat/Environnement-Eau-Biodiversite-Risques/Participation-du-public/Consultation-du-public

La président du tribunal administratif de Bordeaux a désigné monsieur Paul JÉRÉMIE, président de la commission d'enquête, monsieur Dominique FRANÇOIS et madame Mylène PESTOURIE MARTINEZ sont désignés commissaires enquêteurs titulaires et, en cas d'empêchement, monsieur Alain LAUMON est désigné commissaire enquêteur suppléant.

Pendant la durée de l'enquête, le dossier ainsi qu'un registre d'enquête établi sur feuillets non mobiles, côtés et paraphés par les commissaires enquêteurs, seront déposés dans les lieux suivants et consultables aux heures habituelles d'ouverture au public :

- Mairie de Coulounieix-Chamiers (siège de l'enquête)
- Mairie de Bergerac
- Mairie de Sarlat-la-Canéda
- Mairie d'Angoulême
- Mairie de Gourdon
- Mairie de Ribérac
- Mairie de Libourne
- Direction départementale des territoires de la Dordogne
- Mairie de Brive-la-Gaillarde
- Mairie de Tulle
- Mairie d'Aurillac

Les commissaires enquêteurs tiendront des permanences aux jours, lieux et heures suivants :

Mairie de Coulounieix-Chamiers (24660)
- Lundi 03 août 2026 de 9h00 à 12h00
- Lundi 17 août 2026 de 09h00 à 12h00
- Jeudi 03 septembre 2026 de 9h00 à 12h00

DDT de la Dordogne (Périgueux cité administrative)
- Lundi 03 août 2026 de 13h30 à 16h30
- Lundi 17 août 2026 de 13h30 à 16h30
- Jeudi 03 septembre 2026 de 13h30 à 16h30

Mairie de Brive
- Mardi 11 août 2026 de 9h00 à 12h00

Mairie de Tulle
- Mardi 11 août 2026 de 13h30 à 16h00

Mairie d'Aurillac
- Mercredi 12 août 2026 de 9h00 à 12h00

Mairie de Bergerac
- Jeudi 18 août 2026 de 9h00 à 12h00

Mairie de Sarlat-la-Canéda
- Jeudi 20 août 2026 de 9h00 à 12h00

Mairie d'Angoulême
- Mardi 25 août 2026 de 9h00 à 12h00

Mairie de Gourdon
- Jeudi 27 août 2026 de 9h00 à 12h00

Mairie de Ribérac
- Lundi 31 aout 2026 de 09h00 à 12h00

Mairie de Libourne
- Mardi 01 septembre 2026 de 09h00 à 12h00

Toute personne peut, sur sa demande et à ses frais, obtenir la communication du dossier d'enquête publique auprès de la direction départementale des Territoires de la Dordogne.

Les intéressés ont la faculté de faire parvenir leurs observations par voie électronique à l'adresse dédiée : ddt-ep-aup2026@dordogne.gouv.fr ou par lettre, à l'attention de monsieur Paul JÉRÉMIE, président de la commission d'enquête, à l'adresse suivante : Mairie de Coulounieix Chamiers avenue du Général de Gaulle 24 600 Coulounieix-Chamiers. Ces correspondances devront lui parvenir avant le 3 septembre 2026, date de clôture de l'enquête.

A l'issue de l'enquête, la commission établit un rapport qui relate le déroulement de l'enquête et examine les observations recueillies. Une copie du rapport et les conclusions de la commission sont adressées aux mairies concernées et à la mairie de Coulounieix-Chamiers pour y être, sans délai, mis à la disposition du public pendant un an à compter de la date de clôture de l'enquête. Une copie sera également tenue à la disposition du public pendant un an sur le site des services de l'État en Dordogne à l'adresse suivante :

- https://www.dordogne.gouv.fr/Actions-de-l-Etat/Environnement-Eau-Biodiversite-Risques/Participation-du-public/Consultation-du-public

Le dossier sera examiné pour avis par les conseils départementaux de l'environnement et des risques sanitaires et technologiques (CoDERST) des 11 départements concernés.

La décision d'autorisation assortie du respect de prescriptions ou la décision de refus sera prise par arrêté conjoint des préfets de la Dordogne, du Cantal, de la Charente, de la Charente-Maritime, de la Corrèze, de la Creuse, de la Gironde, de la Haute-Vienne, du Lot, du Lot-et-Garonne et du Puy-de-Dôme.

LE COUP **DE CŒUR DE LA SEMAINE**


© Chi-Fou-Mi Productions / Studiocanal

Toni en famille

Que faire de sa vie quand on a élevé cinq enfants qui quitteront bientôt le nid ? C'est la question posée par *Toni en famille,* une comédie dramatique, à découvrir dimanche sur France 2. Toni, 43 ans, partage son quotidien entre l'éducation de ses cinq adolescents, l'entretien de la maison et quelques prestations de chant données le soir dans les bars ou lors d'événements privés. Mais ce sont surtout les revenus qu'elle continue de tirer de son ancienne carrière de chanteuse qui permettent à cette maman célibataire de faire vivre toute sa tribu. Au début des années 2000, elle a en effet connu un succès éphémère dans la pop. Sauf que vingt ans plus tard, ses deux aînés s'apprêtent à quitter la maison pour poursuivre des études supérieures, tandis qu'elle-même n'a pas dépassé le bac. Et si c'était le moment de sortir d'une routine alimentaire qui ne lui procure aucune réelle satisfaction ? Le jeune réalisateur Nathan Ambrosioni esquisse avec *Toni en famille* le portrait d'une femme en pleine remise en question. Sans regret ni rancœur, cette mère quasi au foyer estime qu'il est temps de s'épanouir autrement qu'à travers ses enfants. Une décision qui va se heurter aux réactions naturelles d'incompréhension et d'égoïsme des amours de sa vie. Camille Cottin est la chef d'orchestre solaire de cette tribu enthousiasmante dans une comédie tendre et émouvante, qui apporte un autre regard sur la maternité. **Dimanche 9, France 2, 21 h 10**

LES ESSENTIELS

| *Strickers*
Avant la reprise, Canal+ propose une plongée inédite dans la Premier League, le championnat d'Angleterre de football. Cette série documentaire s'intéresse aux trajectoires de cinq attaquants de la saison 2025/2026 : Bryan Mbeumo, Éli Junior Kroupi, Iliman NDiaye, Jean-Philippe Mateta et Georginio Rutter.
Dimanche 9, Canal+, 21 h 00

| *Championnats d'Europe d'athlétisme*
Les chaînes du groupe France Télévisions retransmettent en direct les Championnats d'Europe d'athlétisme, organisés à Birmingham, en Angleterre, du 10 au 16 août. Alexandre Pasteur, Benoît Durand, Stéphane Diagana et Maryse Éwanjé-Épée commenteront la compétition.
Lundi 10, France 3, dès 12 h 55

| *Les Faussaires de la Bible*
Depuis vingt-cinq ans, des fragments de parchemins bibliques sont exhumés près de la mer Morte. Il pourrait s'agir des plus anciennes versions de l'Ancien Testament connues à ce jour. Mais selon des experts scientifiques, de nombreux exemplaires seraient des faux…
Mardi 11, Arte, 20 h 55

SAMEDI


Cassandre, France 3

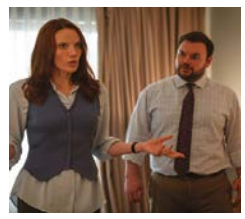
TF1
21.10 DIVERTISSEMENT
LE DERNIER CERCLE
23.30 Le Dernier Cercle
FRANCE 2
21.10 DIVERTISSEMENT
FORT BOYARD
23.25 Le gala de l'humour - Juste pour rire
FRANCE 3
21.10 SÉRIE
CASSANDRE
Avec Gwendoline Hamon
22.45 Cassandre, série
CANAL+
21.00 SPORT
RUGBY : ARGENTINE / AFRIQUE DU SUD
Test-match.
23.00 Conjuring : l'heure du jugement, film
FRANCE 5
21.00 MAGAZINE
ÉCHAPPÉES BELLES
Bolivie, le défi des sommets
Présenté par Jérôme Pitorin
22.30 Échappées belles
M6
20.30 SÉRIE
SCÈNES DE MÉNAGES
Avec Valérie Karsenti
22.30 Scènes de ménages
ARTE
20.55 SPECTACLE
"CARMEN" EN DIRECT DU FESTIVAL DE SALZBOURG
23.55 Carmen, naissance d'un mythe, doc.

DIMANCHE


Ducobu passe au vert, TF1

TF1
21.10 FILM
DUCOBU PASSE AU VERT
22.40 La très très grande classe, film
FRANCE 2
21.10 FILM
TONI EN FAMILLE 10
Avec Camille Cottin
22.45 La revanche des Crevettes pailletées, film
FRANCE 3
21.10 SÉRIE
ASSOCIATION CRIMINELLE 10
Avec Angeline Ball
23.50 Enquête à haut risque
CANAL+
21.00 DOCUMENTAIRE
STRIKERS
23.05 Back to business, film
FRANCE 5
21.00 DOCUMENTAIRE
LES 100 LIEUX QU'IL FAUT VOIR
22.45 Une maison, une artiste, Marie de Sévigné, l'affranchie de Grignan, doc.
23.15 Les docs de la grande librairie, doc.
M6
21.10 MAGAZINE
CAPITAL
Présenté par Julien Courbet
23.05 Enquête exclusive
ARTE
21.00 FILM
STUDIO 54 12
Avec Ryan Phillippe
22.30 Studio 54, doc.

LUNDI


Enquêtes au paradis, France 2

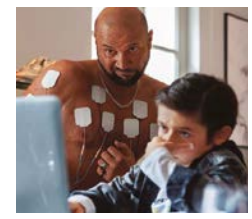
TF1
21.10 SÉRIE
CAMPING PARADIS
Avec Laurent Ournac
23.00 Camping Paradis, série
FRANCE 2
21.10 SÉRIE
ENQUÊTES AU PARADIS
Avec Anna Samson
22.05 Meurtres au paradis, série
FRANCE 3
19.55 SPORT
ATHLÉTISME : CHAMPIONNATS D'EUROPE 2026
23.25 L'heure D, doc.
CANAL+
21.05 SÉRIE
PRISONER 10
Avec Tahar Rahim
21.55 B.R.I, série
FRANCE 5
21.00 DOCUMENTAIRE
LES AVIONS DU BOUT DU MONDE
22.45 Les avions du bout du monde, doc.
M6
21.10 JEU
LE GRAND TEST
Présenté par Stéphane Rotenberg, Mac Lesggy
23.45 La Roue de la Fortune
ARTE
20.55 FILM
GAS-OIL
Avec Jean Gabin
22.30 Enzo Ferrari – Le rouge et le noir, doc.

MARDI


La bonne étoile, Canal+

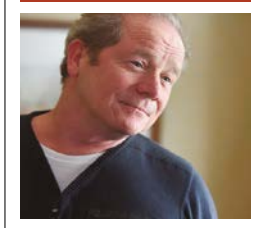
TF1
21.10 FILM
LE TRANSPORTEUR HÉRITAGE
Avec Ed Skrein
23.00 Le transporteur III, film
FRANCE 2
21.00 SPORT
ATHLÉTISME : CHAMPIONNATS D'EUROPE OUTDOOR
3e journée (Birmingham).
23.35 Gims à Paris la Défense Arena : le concert-événement, spectacle
FRANCE 3
21.10 SÉRIE
O.P.J.
Avec Yaëlle Trulès
22.55 O.P.J., série
CANAL+
21.05 FILM
LA BONNE ÉTOILE
Avec Benoît Poelvoorde
22.45 Classe moyenne, film
FRANCE 5
21.00 FILM
FENÊTRE SUR COUR
22.50 François Truffaut, le scénario de ma vie, doc.
M6
21.10 MAGAZINE
ZONE INTERDITE
Présenté par Ophélie Meunier
23.00 Zone interdite, mag.
ARTE
20.55 DOCUMENTAIRE
LES FAUSSAIRES DE LA BIBLE
22.30 Les secrets révélés de la Bible, doc.

MERCREDI


8 rue de l'humanité, TF1

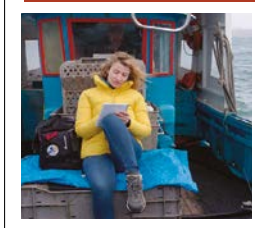
TF1
21.10 FILM
8 RUE DE L'HUMANITÉ
23.20 New York, unité spéciale
FRANCE 2
21.10 SÉRIE
L'ÉCLIPSE 10
22.00 L'éclipse, série
FRANCE 3
19.55 SPORT
ATHLÉTISME : CHAMPIONNATS D'EUROPE 2026
23.20 L'heure D, doc.
CANAL+
21.00 SPORT
FOOTBALL : PSG / ASTON VILLA
23.00 Plateau supercoupe de l'UEFA, Débrief PSG / Aston Villa, mag.
23.30 Cerrone - Supernature, doc.
FRANCE 5
21.00 DOCUMENTAIRE
AU BOUT C'EST LA MER
22.40 Au bout c'est la mer, doc.
M6
21.10 MAGAZINE
ON N'EST PAS D'ACCORD !
23.00 On n'est pas d'accord !
ARTE
20.55 FILM
MELANCHOLIA
Avec Kirsten Dunst
23.05 Éclipse totale au-dessus de l'Europe, doc.

JEUDI


Mum, Arte

TF1
21.10 SÉRIE
MONSIEUR PARIZOT
23.10 Esprits criminels, série
FRANCE 2
21.00 SPORT
ATHLÉTISME : CHAMPIONNATS D'EUROPE OUTDOOR
6e journée (Birmingham).
23.35 Drag Race France
FRANCE 3
21.10 SÉRIE
UN SI GRAND SOLEIL
5 épisodes
23.00 Meurtres à Avignon, téléfilm
CANAL+
21.05 SÉRIE
THE AGENCY 10
Avec Michael Fassbender
22.40 Prisoner, série
FRANCE 5
21.00 DOCUMENTAIRE
DES TRAINS PAS COMME LES AUTRES
Corée du Sud
Éthiopie
22.40 Des trains pas comme les autres, doc.
M6
21.10 MAGAZINE
CAUCHEMAR EN CUISINE
22.55 Cauchemar en cuisine
ARTE
20.55 SÉRIE
MUM
Avec Lesley Manville, Peter Mullan
22.20 Mum, série

VENDREDI


La chambre des merveilles, M6

TF1
21.10 JEU
UNE FAMILLE EN OR
Présenté par Camille Combal
22.20 Une famille en or, jeu
FRANCE 2
21.10 SÉRIE
CAPITAINE MARLEAU
Avec Corinne Masiero
22.45 Capitaine Marleau
FRANCE 3
19.55 SPORT
ATHLÉTISME : CHAMPIONNATS D'EUROPE 2026
23.35 Once Upon a Time… in Hollywood, film
CANAL+
21.05 FILM
L'INFILTRÉE
Avec Ahmed Sylla
22.40 Certains l'aiment chauve, film
FRANCE 5
21.00 DOCUMENTAIRE
LES ROUTES DE L'IMPOSSIBLE
22.35 Les routes de l'impossible, doc.
M6
21.10 FILM
LA CHAMBRE DES MERVEILLES
22.55 Le Maillon faible, jeu
ARTE
20.55 SÉRIE
MEURTRES À SANDHAMN
Avec Alexandra Rapaport
22.25 Meurtres à Sandhamn, série

Télé Programmes® reproduction interdite Tél. 04 91 27 01 16

NOUS VOUS CONSEILLONS **AUSSI DE REGARDER…**

Le Dernier des Juifs ★★★



Dans ce film humaniste sorti en 2024, l'acteur Michael Zindel incarne Ruben Bellisha, un homme de 27 ans qui vit encore chez sa mère Gisèle (jouée par Agnès Jaoui) dans une banlieue parisienne. Quand Gisèle s'aperçoit qu'ils sont les derniers juifs de leur cité, elle se met en tête de partir mais son fils n'en a pas envie. **Samedi 8, France 4, 21 h 00**

Ducobu passe au vert ★

Toujours en quête d'idées pour sécher les cours, Ducobu va une fois de plus se surpasser. Lorsqu'il apprend qu'une jeune fille n'a pas été à l'école pendant un an pour défendre la planète, l'occasion est trop bonne ! Pour ne plus travailler, ce fieffé roublard annonce que, lui aussi, il est prêt à prendre une année sabbatique pour sauver le monde ! **Dimanche 9, TF1, 21 h 10**

Association criminelle ★★

France 3 rediffuse *Association criminelle*, centrée sur la lieutenant Emer Berry, campée par Angeline Ball. L'héroïne perquisitionne la maison d'un trafiquant de drogue à Shannon, en Irlande. Elle met la main sur plusieurs diamants bruts et un titre de propriété domiciliée à Anvers, en Belgique. La ville flamande vient également d'être visée par un attentat suicide. Parce que les deux affaires semblent liées, la détective irlandaise va collaborer avec l'inspecteur belge Christian De Jong. **Dimanche 9, France 3, 21 h 10**

Les Avions du bout du monde ★★



France 5 prend de l'altitude avec *Les Avions du bout du monde*. Ce magazine part à la rencontre de populations dans des territoires extrêmes où l'avion est l'unique moyen de locomotion. Cet épisode, déjà diffusé, nous entraîne dans l'immensité québécoise auprès de Sébastien Bartczak, chef pilote de la compagnie Pascan. **Lundi 10, France 5, 21 h 00**

Zone interdite ★

Près d'un demi-million de fêtes et de foires sont organisées en France et leur succès grandit chaque année. *Zone interdite* se penche sur ce phénomène. Organisés en ville ou à la campagne, ces événements populaires sont l'assurance de passer un bon moment en famille, tout en dénichant des nouveautés ! **Mardi 11, M6, 21 h 10**

8 rue de l'Humanité ★★

Dans la France confinée face à la propagation de la Covid-19, sept familles ont décidé de rester dans leur immeuble du 11e arrondissement de Paris. Enfermés chez eux, les voisins vont apprendre à se découvrir au fil des semaines. Parmi eux, on trouve une patronne de bar qui organise un trafic de gel hydroalcoolique (jouée par Liliane Rovère), un scientifique à la recherche de cobayes (Yvan Attal), ou encore un coach sportif... qui grossit à vue d'œil (Tom Leeb)… **Mercredi 12, TF1, 21 h 10**

L'Éclipse ★★



France 2 profite de la nouvelle éclipse solaire pour rediffuser la série *L'Éclipse*, sortie en 2024. L'histoire se déroule justement lors d'un phénomène astronomique qui plonge les habitants de Bozouls, un village de l'Aubrac, dans la pénombre durant quelques instants. Pendant ce laps de temps, un coup de feu retentit. Une adolescente a été touchée par un tir accidentel. **Mercredi 12, France 2, 21 h 10**

The Agency, saison 2 ★★★

The Agency, l'adaptation américaine de la série française *Le Bureau des légendes*, dévoile sa deuxième saison. Pour rappel, l'histoire se déroule à la CIA, dans un département spécial qui s'occupe de gérer des agents infiltrés en mission de longue durée. **Jeudi 13, Canal+, 21 h 05**

La Chambre des merveilles ★★★

Thelma est une *working mom* surmenée, qui s'occupe seule de son fils unique, Louis, 12 ans. Un jour, alors qu'ils se baladent ensemble, le jeune garçon tente de se confier à elle. Mais Thelma est trop occupée à batailler avec son téléphone pour daigner lui accorder de l'attention. Louis, blessé, prend la fuite et est heurté par un camion. Plongé dans le coma, il a peu de chance de s'en sortir. Sa mère décide alors de réaliser tous les rêves qu'il a consignés dans son journal intime… **Vendredi 14, M6, 21 h 10**

COUP **DE PROJECTEUR**

Georges Bizet : Carmen


© Visvaldas Morkevicius

À Séville, Carmen, ouvrière effrontée dans une manufacture de tabac, séduit le brigadier Don José avant de l'abandonner, précipitant leur passion dans la tragédie. Pour cette nouvelle production de l'opéra de Bizet, Gabriela Carrizo explore les motivations de cette héroïne libre, longtemps perçue comme scandaleuse et dangereuse. La metteuse en scène et chorégraphe s'appuie sur la physicalité intense de sa compagnie Peeping Tom pour revisiter le mythe.Traditionnellement confié à une mezzo-soprano, le rôle-titre est ici interprété, pour la première fois, par la soprano lituanienne Asmik Grigorian. Présenté au Festival de Salzbourg, en Autriche, le spectacle est retransmis le soir même, en léger différé, sur Arte.

Samedi 8, Arte, 22 h 30

À VOIR SUR KTO CETTE SEMAINE

| *Marie, reine de la Corse* À l'heure où la France s'éloigne de plus en plus de l'Église catholique, les Corses restent profondément dévoués à la Vierge Marie. Ce documentaire explique les raisons de cette dévotion en donnant la parole aux fidèles, ainsi qu'à un historien et à l'évêque d'Ajaccio.
Mercredi 12, 20 h 35

LIVRES EXPRESS

par Marc-Paul Lemay

UNE HISTOIRE DE LA NAVIGATION AU FÉMININ

de Sandrine Pierrefeu

► Glénat, 168 pages, 26 €

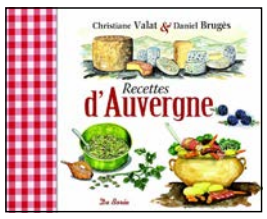


Lorsqu'on évoque les femmes navigatrices, on pense immédiatement à Isabelle Autissier, Ellen MacArthur ou Violette Dorange. Parfois, on se tourne vers les scientifiques et militantes écologistes comme Anita Conti et Emily Hunter. Mais on oublie souvent les haenyo et les ama, ces plongeuses coréennes et japonaises qui risquent leur vie pour nourrir leurs familles. Ou encore les pêcheuses du Mexique, du Maroc et de Bretagne. Sans parler des pionnières du passé, qui ne se définissaient pas comme telles : les pirates du XVIII[e] siècle Mary Read et Anne Bonny, ou l'amirale indonésienne du XVIe siècle Malahayati. C'est à toutes ces femmes que Sandrine Pierrefeu rend hommage dans ce livre truffé de découvertes et de portraits captivants, de quoi faire couler les préjugés sexistes.

RECETTES D'AUVERGNE

de Daniel Brugès & Christiane Valat

► Deborée, 112 pages, 19 €



Dès la couverture, on sait où l'on va : à table ! Petite nappe en vichy, illustrations à l'aquarelle plutôt qu'en photos, recettes prévues pour six personnes au lieu des quatre portions habituelles : tout respire la convivialité.
Et le contenu vaut bien le contenant. De l'incontournable truffade au moderne hamburger au saint-nectaire, sans oublier la flognarde accompagnée d'un petit verre de vin de sureau, c'est autour d'une table gourmande, roborative et fine que nous sommes conviés.Vite, ma serviette autour du cou, je prends mon laguiole et j'arrive.

INVULNÉRABLES II

de Damián, Alberto Sanz & Jaime Martínez

► Bamboo, 80 pages, 16,90 €

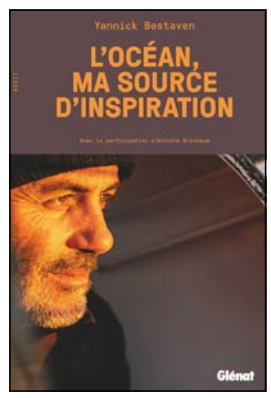


Dans le premier volume d'Invulnérable, nous avions fait connaissance avec un petit garçon à l'imagination débordante, traumatisé par la disparition de son grand-père. Il faut dire que ce dernier avait tendance à l'encourager dans son goût pour le dessin, une chose que son père, lui, n'a jamais comprise. Dans cette suite (qui peut se lire indépendamment), Xavier a grandi, tout comme son amour du dessin et de la science-fiction. Un jour, Sofia, une nouvelle élève, débarque à l'école. Et son père est dessinateur. De BD ! Une aventure toute en finesse et en humour dans le monde tourmenté de la préadolescence.

L'OCÉAN, MA SOURCE D'INSPIRATION

de Yannick Bestaven & Antoine Grynbaum

► Glénat, 120 pages, 22 €



Les éditions Glénat affichent une forte appétence pour les récits de marins, surtout lorsque ceux-ci défendent les océans et, plus globalement, la planète. Nouvelle preuve avec ce récit signé Yannick Bestaven, vainqueur du Vendée Globe 2021, cette épreuve mythique en solitaire sans escale. Le navigateur se dévoile bien au-delà de sa seule passion pour la mer. Inventeur et entrepreneur visionnaire avec Watt & Sea, qui développe des générateurs électriques pour bateaux utilisant leurs mouvements plutôt que des énergies fossiles, il livre un récit intime et engagé où passion et détermination le mènent très loin. Un témoignage brut de décoffrage et fort.

LES ARCHANGES DE LA NUIT

de Éric Fouassier

► Albin Michel, 400 pages, 21,90 €



Avec Les archanges de la nuit, Éric Fouassier signe le grand retour de la série Le Bureau des affaires occultes et de son chef, l'inspecteur Valentin Verne. Nous approchons du milieu du XIXe siècle. Même si la science est parée de toutes les vertus, l'occultisme et le mystère résistent à son avancée. Une fois de plus, le sémillant inspecteur et sa compagne Aglaé devront résoudre l'énigme posée par une série de meurtres atroces sur fond de pratiques étranges. Un roman vif, plein de rebondissements, dans la veine des aventures d'Arsène Lupin et de Rouletabille.

LES ADIEUX NE DURENT JAMAIS

de Jim (scénario) & Laurent Bonneau (dessin)

► Bamboo, coll. Grand Angle, 328 pages, 29,99 €



Mattéo, Victor et Lennon sont à l'âge de tous les possibles, ce moment où ils pensent pouvoir vivre la vie dont ils rêvent. Eux se voient musiciens. Mais la mort du père de Mattéo, une maison à vider et une rencontre avec une jeune femme vont bouleverser leurs projets… Utilisant une palette chaude comme un été caniculaire, ce roman graphique capture rapidement le lecteur pour l'embarquer dans la fourgonnette de ces trois amis embarqués dans une histoire aussi improbable que réell : la leur. Les certitudes se brisent sur les doutes, le réel s'allie à l'irrationnel, le deuil tempère l'allant de la vie et tout cela tisse un album étonnant et prenant. Une belle histoire d'amitié.

Textes et photos : THIERRY ANDRE
drive-essaiauto.com

Geely E5

> Coup de crayon – Créé en 1986, Geely est présent en Europe depuis vingt ans. Pas tout à fait novice dans le secteur automobile, le chinois est déjà propriétaire de Volvo, Polestar ou encore Lotus depuis de nombreuses années. La marque débarque en France avec deux SUV familiaux : un hybride rechargeable nommé Starray EM-i et un 100 % électrique, le E5, l'objet de notre essai. Il se distingue par une bouille lisse que seuls le logo et des découpes de prises d'air latérales viennent perturber. Au-dessus, les optiques affinées sont à led et viennent compléter cette sobriété passe-partout. Sur la longueur de 4,61 m, on retrouve le dessin conventionnel des véhicules du segment avec toutefois un embossage discret au niveau des ouvrants qui disposent de poignées escamotables. On trouve également de fines barres de toits chromées. Sous des passages de roues noirs, les jantes sont d'un diamètre de 19 pouces et sont chaussées de pneus GoodYear sur notre version haut de gamme Max+. La poupe se pare d'un bandeau d'éclairage soigneusement intégré au hayon qui s'ouvre sur une capacité de 463 litres.

> Vie à bord – L'espace à bord est très correct, presque du segment supérieur. On apprécie les assises de bonne facture, chauffantes et ventilées à l'avant sur l'ensemble des finitions, et le confort dont pourra bénéficier le passager avec un repose-mollet électrique et la fonction massage (Max+). Les passagers arrières auront droit à des dossiers inclinables et même à un astucieux tiroir de 14 litres sous la banquette. Tout le monde pourra profiter de la clarté de l'habitacle apportées par un toit ouvrant de 1,18 m² (Max+). Derrière un joli volant à méplat de forme presque trapézoïdale, le pilote a droit à un combiné numérique de 10,2 pouces. Sur notre version haut de gamme, on dispose également d'un afficheur tête haute qui projette sur le pare-brise l'ensemble des informations de conduite.



Une bouille lisse à l'avant. *Th. ANDRE*



Un bandeau led vient éclairer l'arrière. *Th ANDRE*

Le Geely E5 adopte un grand écran central de 15,4 pouces où de nombreux paramètres pourront être ajustés comme la navigation ou encore la vue à 360° de la voiture avec châssis transparent pour visualiser ce qui se trouve sous la voiture lors des manœuvres. La nouvelle chinoise est bien sûr équipée de nombreux organes de sécurité comme toutes les alertes de collision, de sortie de voie, d'ouverture de porte en sécurité et autre régulateur adaptatif et vigilance d'angle mort.

> Sur la route – Ce Geely E5 repose sur une batterie dite « *Cell to Body* », c'est-à-dire entièrement solidaire du châssis. Elle est proposée en deux capacités, 60 kWh pour l'entrée de gamme Pro et de 68 kWh pour les versions Pro+ et Max+. Côté autonomie, la version de base peut parcourir 430 km quand les versions supérieures en proposent respectivement 475 (Pro+) et 450 (Max+).

Le moteur développe 160 kW (217 ch) et envoie un couple intéressant de 320 Nm sur les roues avant, idéal pour les relances et dépassements. Côté recharge, il faudra brancher votre E5 environ sept heures en courant alternatif pour recharger de 10 à 100 % et vingt minutes en courant continu (borne rapide) pour revigorer la batterie de 30 à 80 %. La gamme, qui s'articule autour de trois finitions — Pro, 37.990 €, Pro+, 39.990 € et Max+ 41.990 € — est garantie huit ans ou 200.000 km. Le réseau, en pleine expansion, comptera 70 points de vente en 2026 et 200 à l'horizon 2030.

Thierry ANDRE

L'essai complet et plus de photos sur drive-essaiauto.com

Mercedes GLC électrique

> Coup de crayon – Le constructeur à l'étoile poursuit l'électrification de sa gamme et c'est désormais au tour du best-seller GLC de reposer sur une plateforme électrique. Sur l'avant, et contrairement à de nombreux véhicules électriques, le GLC conserve une calandre, imposante et virile, qui peut entièrement s'illuminer (option). En bas du bouclier en forme de vague, le SUV dispose de deux prises d'air ajourées pour un meilleur aérodynamisme. Un appui sur le logo du constructeur, placé sur le capot nervuré, permet l'ouverture de ce dernier qui recouvre un rangement de 128 litres. Les poignées de porte affleurantes ainsi que les élégants rails de toit contribuent à fluidifier les lignes, longues de 4,86 m, qui reposent sur des jantes pouvant aller jusqu'à 21 pouces. À l'arrière, le SUV se pare d'un bandeau noir et translucide qui dissimule les feux ronds qui, comme à l'avant, s'illuminent en forme d'étoile. En bas du bouclier, qui s'orne de deux ouïes de refroidissement latérales, on trouve un beau diffuseur sportif maculé d'un noir brillant. Le hayon mains libres s'ouvre sur un coffre d'une capacité de 570 litres.

> Vie à bord – La pièce maîtresse de l'habitacle c'est l'Hyperscreen. Un écran unique, de près d'un mètre de diagonale (39,1 pouces). Il est composé de trois zones ; un combiné paramétrable pour le conducteur, une zone centrale qui regroupe les paramètres de la voiture (sièges, climatisation, grande carte de navigation, aides à la conduite et tout un tas d'applications) et, enfin, un combiné devant le passager. Celui-ci pourra se connecter à YouTube, s'adonner à des jeux ou utiliser un panel d'applis. Retournons du côté du conducteur pour noter la présence, dans son champ de vision, d'un énorme afficheur tête haute. Pour les bavards, d'un Hey Mercedes : vous poserez une question à la voiture et, par un mix de ChatGPT, Bing et Gemini, elle trouvera la meilleure réponse à votre requête... Les sièges, chauffants, ventilés et même massants, peuvent être recouverts de tissu, d'un beau simili noir, marron ou blanc ou encore de cuir véritable. Enfin, pour voyager sereinement, le toit panoramique, qui peut s'opacifier électro-chimiquement par segments, se pare de 162 étoiles éclairées dans l'obscurité. La sécurité à bord du nouveau bébé de Stuttgart est bien sûr présente avec l'ensemble des alertes de collision, freinage, dépassement de ligne, la lecture des panneaux ou encore le régulateur adaptatif.



Une calandre qui en impose. *Th ANDRE*



La voiture dispose d'un hayon main libre. *Th. ANDRE*

> Sur la route – Notre version d'essai, 400 4MATIC, 4 roues motrices, propose une puissance de 489 ch et une autonomie de 715 km. Derrière le volant, les palettes paramétrables agiront sur le degré de récupération d'énergie. En mode maxi, vous n'aurez quasiment pas à toucher la pédale de frein. Le GLC aura besoin de 22 minutes pour recharger de 10 à 80 % et, si vous êtes pressés, 10 minutes suffiront pour récupérer 300 km. L'efficience du GLC est confirmée sur les routes de montagne où nous avons réalisé de belles relances dynamiques. Les lacets des cols des Alpes se sont négociés facilement et sans effort grâce aux 4 roues directrices. Enfin, pour crapahuter dans les sous-bois, le réglage des suspensions pilotées AIRMATIC fut d'une utilité appréciable. À partir de 71.900 € (Avantgarde Line). Notre version essayée, AMG Line est affichée à 76.550 €. Le nouveau GLC Électrique est également disponible avec des puissances de 421 ch (300 4MATIC) et 354 ch (250) avec les mêmes finitions.

Thierry ANDRE

L'essai complet et plus de photos sur drive-essaiauto.com

Après les incendies Quatre ans après les feux de 2022, l'incendie en Gironde relance le débat sur la transformation de la forêt landaise.

Le massif des Landes doit trouver un nouveau modèle pour survivre

Il fait partie des rares forestiers dont le terrain a brûlé à deux reprises : en 2022, puis en 2026 après avoir été reboisé. *« On se sent vraiment découragé »*, raconte Jean Peragallo, la voix lasse. Ancien président de la DFCI, association de défense de la forêt contre les incendies, il a eu la malchance que sa parcelle se trouve à la jonction des deux incendies, à Saumos (Gironde), commune d'où est parti le feu le 24 juillet.



Repenser l'exploitation forestière pour limiter les risques d'incendie. UGO AMEZ

Reboiser, une priorité

Des troncs calcinés au milieu des cendres sableuses à la course contre la montre pour couper le bois brûlé encore valorisable, avant l'arrivée des insectes ravageurs, ou aux démarches auprès des assurances pour financer le reboisement, il connaît la rengaine qui l'attend. Aux autres propriétaires touchés qui s'interrogent sur l'avenir de leur parcelle, Jean Peragallo répond : *« On va reboiser. »* Le réflexe prend le dessus chez ce propriétaire forestier, qui avait eu la bonne intuition de s'assurer contre les incendies et ne voit aujourd'hui *« aucune autre alternative »*.

Sur le papier, les solutions pour reboiser en limitant les risques sont connues et documentées. Il faut diversifier le massif en plantant des feuillus – chênes-lièges ou verts, arbousiers, poiriers sauvages – moins inflammables que le pin, qui peuvent ralentir la progression d'un incendie et lutter contre les ravageurs.

Mais la diversification n'est pas évidente dans une forêt de Gascogne aux sols sableux et pauvres en nutriments, alternant sécheresses et précipitations massives. Pour l'heure, elle n'a été explorée que sur certaines zones brûlées en 2022, marginales au regard du million d'hectares du massif, dont 520.000 en Gironde. *« Notre programme de bocage forestier était encore à ses prémices en 2022*, défend Stéphane Viéban, directeur général d'Alliance forêts bois, l'un des grands acteurs de la gestion forestière. *Nous diversifierons davantage maintenant que la méthode est perfectionnée. »*

« Il faut surtout urgemment élargir les zones coupe-feu dans la forêt, pour séparer des parcelles sans végétation, et diminuer le nombre de pins à l'hectare en les espaçant », pointe Arthur Guérin-Turcq, géographe de l'environnement. Réduire les surfaces en monoculture, mais aussi les *« irrégulariser »*, en évitant de tout replanter simultanément, puisque l'homogénéité du massif favorise l'expansion du feu.

Des enjeux avant tout économiques

Problème : dans cette forêt privée à 90 %, qui génère plusieurs milliards d'euros de chiffre d'affaires chaque année, l'avenir du reboisement relève d'une complexe imbrication entre enjeux économiques, incitations fiscales et contraintes réglementaires. *« La seule chose qui finance l'entretien, les impôts et les cotisations des DFCI, c'est la production de bois »*, rappelle Stéphane Viéban. Autrement dit, personne ne souhaite être le premier à réduire sa surface cultivée et ses revenus.

Après 2022, quelques propriétaires ont décidé de ne pas reboiser certaines parcelles, mais il s'agit plutôt d'acteurs publics. Le Département girondin a par exemple transformé son domaine d'Hostens, qui s'étend sur quelques centaines d'hectares, en réserve biologique mêlant régénération naturelle, zone humide et lagunes. Une manière de retrouver les paysages naturels de cette forêt, faite de marais à la végétation basse, qui lui valent son nom de « landes ».

« Si l'on restaurait davantage certaines zones humides historiquement drainées, cela permettrait d'avoir un paysage plus hétérogène, qui retient un peu plus l'eau dans son sol », précise Jonathan Lenoir, chercheur en écologie forestière au Centre national de la recherche scientifique (CNRS). Une hypothèse immédiatement balayée par Alliance forêts bois. *« Reconstituer des zones humides ? Mais chez qui ? Pour quoi faire ? »*, tempête Stéphane Viéban. *« Il faut préserver celles qui existent, mais les propriétaires forestiers veulent des solutions efficaces, pas des rêves ! »*, s'agace le puissant gestionnaire forestier, pour qui *« la forêt n'est pas un bien commun »*.

Vers un sursaut collectif ?

Président du conseil départemental de Gironde et du Service départemental d'incendie et de secours, Jean-Luc Gleyze soupire : *« Même s'il y a des exceptions, 2022 n'a pas amené la filière sylvicole à tirer des leçons. Quatre ans plus tard, je crains que nous nous retrouvions confrontés aux mêmes débats et à la même inertie… »* Certains espèrent pourtant que 2026 marquera un tournant. *« Avec plus de 220.000 personnes évacuées, jusque dans la banlieue bordelaise, le traumatisme est collectif, ce n'est plus de l'entre-soi forestier »*, analyse Hervé Le Bouler, forestier spécialiste des ressources génétiques, qui croit en un sursaut des forestiers pour penser collectivement l'avenir du massif.

Pour faire évoluer les pratiques, les avis sont unanimes : il faut une stratégie nationale d'aménagement. *« S'il y a une volonté politique, on trouvera de nouveaux outils »*, estime Philippe Gourmain, ancien président des Experts forestiers de France, qui rappelle que *« la DFCI et l'idée des pare-feu ont été lancées* ex nihilo *après le choc de l'incendie de 1949 »*.

Compensation des pertes pour les zones non boisées, crédits pour soutenir les parcelles riches en biodiversité, contraintes dans les cahiers des charges de certains dispositifs fiscaux… Les pistes existent, mais nécessitent volonté politique et budget. Deux ingrédients aussi précieux que rares. Et Philippe Gourmain de conclure : *« Des zones humides aux pare-feu, en passant par les haies de feuillus : quelles que soient les pistes, le modèle en monoculture intensive doit être revu en se demandant quel pourcentage du territoire on est prêt à sacrifier à la production pour sauver le reste de celle-ci. »*

Gabrielle RICHARD

Vatican Le voyage de Léon XIV en France pourrait dépasser les 12 millions d'euros estimés en juillet. Une vaste campagne de dons est lancée pour relever le défi.

Le voyage du pape pourrait coûter 20 millions d'euros

La course contre la montre est lancée, à deux mois de l'arrivée de Léon XIV en France. Si rien n'est encore officiel côté financier, les compteurs s'emballent. Début juillet, le budget global du voyage du pape avait été estimé, selon nos informations, à 12 millions d'euros – un montant déjà supérieur à celui dévoilé début juin par Mgr Laurent Ulrich, archevêque de Paris, dans *Le Parisien-Aujourd'hui en France*.

Officiellement, *« le budget prévisionnel est encore en cours d'estimation »*, indique l'équipe d'organisation. Mais deux sources proches du dossier dans le diocèse de Paris évoquent une enveloppe *« qui pourrait aller jusqu'à 20 millions d'euros »*. Une somme bien supérieure aux budgets des derniers voyages pontificaux dans l'Hexagone, compris entre 2,3 et 4 millions d'euros. Elle n'inclut toutefois pas l'essentiel de la sécurité : la protection du pape, chef d'État, et le maintien de l'ordre sont financés par l'État.

Comment expliquer un tel écart ? Outre la durée du voyage – quatre jours pour Léon XIV, contre deux à Marseille pour François – cela tient à *« l'augmentation du coût de la vie »*, mais surtout aux séquences spectaculaires du programme. La messe célébrée place de la Concorde, devant les Champs-Élysées, pourrait ainsi rassembler au moins 500.000 pèlerins.

Parmi les dépenses figurent le podium, les écrans géants, la sonorisation, la scénographie, le mobilier liturgique, les secours, la logistique, les 3.500 sanitaires prévus et l'encadrement des 10.000 bénévoles. Il faut aussi compter la rencontre entre Léon XIV et 80.000 jeunes au Stade de France, loué pour l'occasion, ainsi que la déambulation du pape dans Paris, vendredi 25 septembre, entre l'Unesco et Notre-Dame.

Le diocèse de Paris a déjà signé deux contrats : l'un avec Publicis Groupe, chargé de la communication et du dispositif pour les journalistes ; l'autre avec GL Events, pour l'organisation des rassemblements publics.

À Lourdes, la messe géante prévue dimanche 27 septembre sur la prairie du sanctuaire sera le grand moment populaire de cette étape. Le diocèse estime son budget à 2 millions d'euros : plus de 10 kilomètres de barrières, près de 1.000 journalistes à accueillir, dix écrans géants et une estrade de 400 places pour les évêques et cardinaux…

Le diocèse de Metz n'a pas encore communiqué son budget, le programme n'étant pas arrêté. Mais la déambulation de Léon XIV dans les rues de la ville devrait représenter une dépense conséquente, avec entre 50.000 et 75.000 personnes attendues.

Mi-juillet, le vote par le conseil municipal d'une provision de 500.000 €, destinée aux équipements, à l'encadrement et à la sécurité, avait suscité une polémique. L'opposition écologiste et une partie de la gauche municipale avaient jugé ce montant excessif, tandis que ses défenseurs soulignaient les retombées de cette visite pour la visibilité de la ville.

Il faut encore ajouter la logistique destinée aux évêques présents : habits sacerdotaux, accueil, repas, parfois logement et déplacements entre Paris, Lourdes et Metz. Ce budget sera pris en charge par la Conférence des évêques de France (CEF).

Face à ces défis, la CEF et les diocèses concernés ont lancé dès la mi-juillet une vaste cagnotte sur le site officiel du voyage (pape-france.fr) et ceux des diocèses de Paris, Lourdes et Metz. *« Pour que cette visite soit belle, digne et accessible au plus grand nombre, nous avons besoin de chacun »*, a exhorté Mgr Laurent Ulrich dans une vidéo publiée le 15 juillet. Une campagne de courriels a aussi été lancée auprès des catholiques et sympathisants d'Île-de-France.

Qui mettra la main au portefeuille ? *« Nous allons faire appel aux donateurs, aux grands mécènes de l'Église de France, faire des quêtes, appeler aux dons »*, explique-t-on au diocèse de Paris. À la manœuvre, Sylvie Bretones, directrice du développement des ressources du diocèse et déléguée générale de la Fondation Notre-Dame.

Un recrutement stratégique : la Fondation Notre-Dame a collecté 358 millions d'euros auprès de 62.000 donateurs pour restaurer la cathédrale après l'incendie de 2019. Créée en 1992 à l'initiative de Mgr Lustiger, elle a modernisé et diversifié ses outils de collecte. Un tiers des dons transite aujourd'hui par le numérique.

« À la campagne de dons en ligne que nous avons lancée rapidement – en raison du peu de temps dont nous disposons et pour éviter l'éparpillement des initiatives et les fausses cagnottes – nous avons ajouté un comité de mécénat avec la CEF », explique Sylvie Bretones. Celui-ci cherche de gros donateurs parmi les particuliers, les entreprises, les personnalités de la culture et les chefs d'entreprise.

Les entreprises peuvent aussi contribuer en nature, par exemple en prenant en charge les bouteilles d'eau ou les tee-shirts des volontaires. Quant à l'origine des fonds, *« nous veillerons,* assure Sylvie Bretones, *à ce que personne n'instrumentalise le voyage du pape Léon XIV »*.

Laurent LARCHER